

## La Bibliotheque Des Predicateurs

Qui Contient Les Principaux Sujets De La Morale Chrétienne, Mis par ordre alphabétique

P - Z

Houdry, Vincent Lyon, 1717

Regularité; Vie reglée; ordre & plan de vie que chacun doit observer selon son état; exactitude à le suivre, &c.

urn:nbn:de:hbz:466:1-75888

PARAGRAPHE SIXIE ME.

Un nouveau penitent doit regarder son cœur comme un flambeau, éteint à la verité, mais qui fume encore, & qui se rallume incontinent à la moindre approche de la flamme; c'est-à-dire, à la vûë des objets qui l'ont enflammé. Il doit regarder sa vertu comme une fleur tendre qui ne fait qu'éclore, & que le

Si nous avions une que vous cherchez auffi-tôt à vous en gueritable du peché, nous n'y retomberions pas.

Tome 3. Chrétiennes, Si le peché vous paroît un mal si affreux,

rir par la confession, pourquoi après avoir

recouvré la santé par le remede efficace de la

penitence, vous mettez-vous si peu en peine de la perdre? Pourquoi pleurez-vous si ame-

rement une chose, que vous faites si facile-

ment? ou pourquoi la commettez-vous à la

prendre possession de votre ame, la voilà ornée des dons du Saint Esprit, & des ri-

de Dieu, toute la Cour celeste se réjouit sur

votre conversion, & vous regarde comme

la sureté que dans la fuite & dans la retraite. vous êtes! un plaisir d'un moment, un leger interêt va vous dépouiller de ces tresors inestimables, & peut-être qu'une mort imprévûe va vous ravir pour jamais la grace de la penirence, que vous avez si indignement prophanée. Essais de Sermons pour l'A-

Combien y a-t-il de pecheurs qui font dans Quelle est moindre vent, la moindre ardeur du foleil l'illusion, & dont le demon se jouë; qui a-fait sécher. Le Pere Nepveu, dans ses Ressexions près une infinité de consessions, ou plûtôt près une infinité de confessions, ou plutôt de ceux qui près une même confession renouvellée une sent toûinfinité de fois, se trouvent à la fin de leur jours des vie aussi medisans, aussi emportez, aussi im- mêmes pe-chez, & pudiques, que s'ils nes'étoient jamais appro- qui retonte chez des Sacremens. Ils n'ont jamais concu bent fans une veritable horreur du peché; ils n'ont ja- ceffe, mais formé une sincere resolution de se convertir. Le motif secret de toutes leurs penitences, n'a été que la recherche d'une fausse premiere tentation, pour vous en repentir à la paix, qu'ils ont voulu établir dans leur con-premiere confession? Vous avez chasse le de-mon de votre cœur; Jesus-Christ est revenu du crime, in les travaux de la vertu, ils ont tâché de se faire un genre de vie exempte des uns & des autres. Après qu'ils sont tomchesses de la grace; vous êtes maintenant un objet d'amour & de complaisance aux yeux bez dans le peché, ils s'en sont confessez pour calmer les troubles de leur conscience;

déchargez du fardeau de ce peché commis par la confession, ils ont repris leur manie-

# REGUL

un citoyen du Ciel, où la penitence vous re de vie accoûtumée, qui peu à peu les a donne droit d'aspirer. Hé! malheureux que sait encore retomber. Les mêmes.

VIE REGLE'E, ORDRE ET PLAN DE VIE, QUE chacun doit observer selon son état; exactitude à le suivre, &c.

### AVERTISSEMENT.

Ar ce mot de regularité & de vie reglée, nous n'entendons pas parler d'une vie vertueuse, & d'une probité exemplaire opposée au desordre & au déreglement des mœurs; mais nous entendons par ce terme un plan de vie, un ordre, & une regle, qu'un Chrétien doit se prescrire & observer ponctuellement autant qu'il lui sera possible; afin de faire chaque chose en son temps, & ne rien omettre des obligations de son état, & de sa condition : faute de quoi, on n'agit qu'au hazard, par caprice, sans

regle, sans methode, sans exactitude & sans application. Ce sujet, pour n'estre pas si ordinaire n'en est pas moins utile, puisque pour vivre chrétiennement, il faut vivre par regle, & pour vivre par regle, il faut regler ses actions, sans quoi ce n'est pas mesme vivre en homme raisonnable, qui pour se conduire dans ses

affaires & dans ses devoirs, doit établir un ordre en tout cela, & ne rienfaire que parraison. Il faut pourtant avoirer que pour bien traiter ce sujet, il faut beaucoup de précaution, pour n'y point faire entrer d'autres matieres, dont nous supposons les unes, comme sont, l'intention, les motifs surnaturels, l'état de grace, où l'on doit estre, Gles autres circonstances necessaires pour rendre une action bonne, & digne d'une recompense éternelle; les autres matieres qui ont quelque rapport à ce sujet, ne doivent estre touchées qu'en passant, à moins qu'elles ne servent de preuves, ou qu'elles ne fassent une partie du Discours; telles que sont le bon emploi du temps, la fuite de l'oissveté, l'obessance, la charité du prochain, & d'autres semblables, qui demandent des Sermons entiers, & dont nous avons parlé en leur lieu.

Il faut aussi prendre garde, qu'en traitant ce sujet en Prédicateur, on ne descende point à un menu détail des actions de la journée, & qu'on ne s'étende point sur la manière de les bien faire, de crainte que le discours ne rampe, & ne dégenere en Catechisme: mais en supposant tout cela, on se bornera uniquement, à l'ordre qu'on se doit prescrire, à l'exa-Etitude avec laquelle il le faut observer, à la vigilance, & à l'application qu'on y doit apporter,

#### PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.

SUR ces paroles de la Sagesse: Justum dedu-regnum Dei. Sapient. 10. J'ai dessein de vous xit Dominus per vias rectas, & ostendit illi montrer: 10. Que la regularité constante.

M m 2

REGULARITE'.

& l'exactitude assidue dans l'observation des devoirs de sa Religion, de son état, de son emploi, & de la condition à laquelle la Providence, nous a appellez, est une marque in-conrestable & infaillible que c'est l'esprit de Dieu qui nous conduit dans la voye de son service, 2°. Que cette voye d'exactitude dans Secondement. Je dis que se tous ses devoirs, est la voye la plus sûre, la plus facile, pour parvenir à la fin à laquelle s'acquitte exactement de tous ses devoirs, Dieu nous a destinez, qui est le falur, & le tant de son état, que de sa Religion, est la

bonheur éternel.

Premierement. Je dis que le caractere le mieux marqué qui distingue l'esprit de Dieu de tout autre esprit, est la regularité, c'està-dire, une exactitude fidelle & constante dans tous les devoirs de la profession que nous avons embrassée. 1°. La raison en est prise de Saint Augustin, qui assure que Dieu aime l'ordre dans tous ses ouvrages, & qu'il s'est fait comme une loi, de garder fidelement celui qu'il s'est lui-même prescrit, dans la nature & dans la grace : en sorte, ajoûte-t-il, que c'est l'ordre qui nous conduit à Dieu, & que fans l'ordre il est impossible d'aller à Dieu, qui est la fin que nous devons toûjours avoir en vûë. D'où il s'ensuit, que si c'est l'esprit de Dieu qui nous a appellez à l'état que nous avons embrassé, comme je le suppose toû-jours : c'est aussi ce même esprit qui nous conduit par cette voye, & qui nous porte à remplir les devoirs de cet état : car, comme les choses se maintiennent par les mêmes principes qui leur ont donné l'être, comment pouvons-nous mieux juger que nous som-mes conduits par l'esprit de Dieu, dans la maniere de vie qu'il nous a inspiré de suivre, que par l'observation entiere, constante, & reguliere de toutes nos obligations? 20. De plus, dans cette foiblesse & cette inconstance que nous avons pour le bien, & dans ce panchant qui nous porte toûjours vers le déreglement, la raison toute seule n'est pas assez droite pour regler toutes nos actions, & pour être le principe d'une conduite chré-tienne & regulière. Il faut donc dire que c'est l'esprit de Dieu, c'est-à-dire, le desir de lui plaire, de faire sa volonté, & la grace attachée à la vocation dans cet état. Car sans cela, on ne fera le bien que par caprice, & par rencontre, & ce bien même ne sera jamais de durée ; l'empressement de nos affaires nous fera oublier les exercices de pieté; on ne verra ni regle ni uniformité dans une conduite où tout est dérangé, & chaque chose faite à contretemps. 3°. L'experience nous apprend que tout ce qui est violent ne peut être de longue durée; mais qu'il se relâche & se dément insensiblement, à moins de quelque secours étranger. Or c'est une chose bien violente que de s'assuje ir pour le service de Dieu, à une regle constante, qui gêne notre liberté naturellement ennemie de tout ce qui la contraint. Lors donc qu'un Chrétien, par une regularité exemplaire & édifiante, ne manque à rien de l'ordre qu'il s'est une fois prescrit, & qu'il a jugé necessaire pour son salut, & pour le service de Dieu, & que d'ailleurs nulle confideration humaine ne peut l'y obliger, ne faut-il pas conclure que le même esprit qui l'a porté à se prescrire une loi, lui inspire aussi cette constance & cette fidelité à l'observer? Tout au contraire, quand on ne peut s'assujettir à aucune regle pour s'acquitter plus fidelement des obligations de son érat & de la Religion, c'est une marque que l'es- tat dans lequel il nous a mis; on mene une

prit de Dieu s'est retiré, & ensuite on secout bientôt le joug du service de Dieu, on se dispense de tout ce qu'il y a de penible dans le Christianisme, & abandonnez à nous-mêmes & à notre propre conduite, nous nous aban-

Secondement. Je dis que se prescrire une regle & une conduite de vie, par laquelle on voye la plus fûre & la plus facile, pour parvenir à la fin à laquelle nous devons aspirer, qui est le bonheur éternel: Justum deduxit per vias S.p. 19 rectas, & oftendit illi regnum Dei. 1 °. C'eft la voye la plus droite & la plus fûre, & il n'en faut point d'autre preuve que de sçavoir que c'est celle que Dieu même nous a tracée; car comme sa providence surnaturelle s'étend sur tous les hommes en particulier, il les appelle à l'étar où il prévoit qu'ils pourront faire plus surement leur salut, où ils trouveront moins d'obstacles, moins d'écueils, moins de dangers; & puisque c'est sa volonté que nous vivions en cet état, nous devons croire aussi, que c'est par ce moyen que nous ferons toûjours sa volonté, qui est que nous observions tous les devoirs qui y sont attachez. 2 ° . C'est la voye la plus facile, & où l'on peut marcher & avancer avec moins de peine; puis que c'est l'état & la condition que nous avons choisi nous-mêmes, comme la plus conforme à notre naturel & à notre inclination. Car enfin, fi dans tous les arts & dans toutes les sciences, le grand secret de s'y rendre bientôt parfait & consommé, c'est d'y proceder par ordre, & d'avoir de sûres regles qui nous y conduisent, parce que par lè on s'épargne bien de la peine, & qu'on abre-ge bien du chemin. Il en est de même de la sainteté, qui est tout ensemble la science du Ciel, & la voye qui y conduit. Or pour saciliter cette voye, & abreger ce chemin, il ne faut que regler les actions ordinaires de sa vie; alors rien ne nous arrêtera, l'habitude en applanira toutes les difficultez, & nous rendra aisé ce qui nous paroissoit auparavant impratiquable. 3°. Cette exactitude reguliere est encore plus avantageuse; car par là nous pouvons faire que toutes nos actions sois pouvois saite que toutes nes actions sois comptées pour le Ciel, & acquerir une infinité de merites, &c. Ceci est tire d'un Discours sur ce sujet, de l'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, Tome 3. des Sujets particuliers.

On peut montrer qu'il est absolument ne- I cessaire pour mener une vie chrétienne, de mener une vie reglée. 1°. Pour éviter les maux & les desordres d'une vie irreguliere, qui sont l'oisiveré & la perte dutemps, la negligence dans ses devoirs de pieté, & dans le reglement de sa famille, les ômissions dans les choses les plus essentielles de notre emploi, ou de notre charge; ce qui ne peur manquer d'arriver, quand on n'agit que par hazard, par humeur, ou par caprice. 2°. Les chofes qu'on doit regler, & la maniere dont il s'y faur prendre; sçavoir, le temps qu'il faut donner aux exercices de pieté, aux devoirs de la vie civile, au soin de sa famille, aux besoins de la nature; comme sont le repos, les repas, les divertissemens. 3 °. Les avantages qu'on retire de ce sage reglement. On est seur de faire en toutes choses la volonté de Dieu, en nous acquirtant des devoirs de l'é-

PARAGRAPHE PREMIER.

tous les devoirs de son état, de sa Religion, & de sa condition.

1º. Montrer que la regularité constante dans tous les devoirs de son état & de sa Religion, est la veritable & la solide devotion d'un Chrétien engagé dans la vie civile, & la marque qu'on est solidement vertueux. 20. Que regler toutes ses actions, & faire tout dans l'ordre & en son temps, c'est le moyen de ne trouver rien de difficile dans la

III.

vertu.
1°. ETABLIR un ordre bien reglé dans sa famille, & être le premier à l'observer, & le faire observer constamment, c'est le moyen infaillible d'y établir & d'y entretenir la pieté, & d'y attirer les benedictions du Ciel. C'est le moyen d'en bannir tous les desordres, qui ne peuvent manquer d'arriver, quand chacun fait ce qu'il veut. 3°. C'est le moyen d'y entretenir la paix, l'union, & la charité, quand chacun y sera ce qu'il doit, ce qui lui est ordonné, & ne se mélera point de l'office des aurres.

I O. MENER une vie uniforme & regu-liere, dans des actions communes & ordinaires, est tres-agréable à Dieu; souvent on la passe avec moins de danger; que si l'on vivoit dans un état plus relevé, & où l'on sist des actions plus éclatantes. 2°. Dieu doir être content de nous, lorsque nous menons une vie regulière dans l'état où il nous a appellez, & que nous en remplissons exactement tous les devoirs : le point est d'y perseverer

COMME toute la sainteré & la perfection de la vie chrétienne confiste à éviter le mal, & à faire le bien, il est aisé de faire voir, que bien regler toutes ses actions, c'est: 1 ° . Evicer le mal parce que cette conduite reglée est opposée à la liberté, ou pour mieux dire, au libertinage qui nous porte sans cesse au desordre & au déreglement; en second lieu, opposée à la negligence qui fait qu'on s'acquitte mal de ses obligations; & enfin, à la paresse qui fait ômettre ce qu'il y a de plus essentiel dans les devoirs d'un Chrétien. 2°. C'est faire le bien, puisque c'est faire la volonté du souverain Maître, qui exige de nous tels services. C'est faire par ce moyen de toutes nos actions aurant d'actes de vertus, & enfin acquerir un tresor de merites pour le

Ciel. 1 °. LE bon ofdre & la regularité que l'on observe dans la conduite de sa vie, & dans toutes ses actions, est la source d'une paix & d'un repos de conscience inalterable. Car on n'a rien à se reprocher, quand on a fair son devoir; on n'a rien à craindre du côté de la Justice divine, dans le compte rigoureux qu'on a à lui rendre; & si l'on n'est pas toûjours à couvert de la censure des hommes, on est en droit de se mettre au dessus, & d'en appeller au jugement des gens de bien, qui peu-vent nous faire justice. 2°. C'est ce qui entretient & conserve la paix dans la société humaine. Quand chacun s'acquitte exactement de ses devoirs dans son état & dans sa profession, personne n'a sujet de se plaindre de son prochain; il n'y a ni querelle, ni division, ni discorde, & on jouit d'une parfaire

O. L'EXACTITUDE & la regularité l'on n'assigne le temps qui leur est propre ;

Tome IV. Mm 3 VIII.

vie innocente & chrétienne; on fait le bien dans les devoirs de notre état & de notre proque Dieu attend & demande de nous, lors fession n'empêchent point le service de Dieu; qu'on est exact & regulier à s'acquitter de 2°. Reciproquement ceux qui sont les plus tenion n'empechent point le letvice de Sica2°. Reciproquement ceux qui sont les plus
fideles à remplir les devoirs de la Religion ;
sont ceux qui s'acquittent mieux de ceux qui
sont attachez à leur profession; parce qu'ils
entrent dans les emplois par des motifs plus
entrent dans les emplois par des motifs plus purs & plus definteressez; qu'ils n'exigent jamais des choses injustes; qu'ils ne se l'aissent point accabler de trop d'affaires; qu'ils sont plus particulierement affistez du secours de Ciels de sont au d'ire que l'escours de Ciels de sont au d'ire qu'il particulierement affistez du secours de Ciels de sont au d'ire qu'il particulierement affistez du secours de Ciels de sont au d'ire qu'il particulierement affistez du secours de cells de sont accours de l'escours de l du Ciel: de sorte qu'on peut dire que l'accord des devoirs de la Religion, & de ceux de son état ou de sa profession, est ce qui fait un parfait Chrétien, & un parfaitement hon-nête homme. De là l'on peut conclure que non seulement on se peut sauver & sanctifier en toutes les conditions qui sont autorisées par les loix; mais encore qu'on peur faire de sa condition un moyen de son salut, & de sa sainteté, par l'accord de ces deux sor=

tes de devoirs.

1°. I'u n'y a rien de plus ordinaire, ni de plus facile à commettre qu'un peché d'ômiffion dans l'acquit de les devoirs, foit ceux qui regardent la Religion; soit ceux ausquels nous sommes engagez par notre profession ou par notre état; c'est un peché qui se commet facilement, parce qu'il ne confiste pas dans quelque action, mais dans l'ômission de celle que nous devions faire en tel temps; en tel lieu, en telle occasion. Il est de plus tres-facile à cause de la multitude des devoirs attachez a notre état, & qui regardent Dieu; nous-mêmes, & le prochain. Que ces de-voirs sont differens! & qu'à moins d'être reglé, exact & vigilant à prendre garde à tout, il est bien difficile qu'il n'en échappe quelqu'un! 2°. Il faut bien faire sentir que l'ô-mission, ou negligence considerable à s'ac-quitter de ses devoirs, est ce qui damne le plus de personnes; parce que c'est le peche fur lequel on s'examine le moins, qu'on excuse le plus facilement, qu'on se met le moins en peine de reparer, dont on s'accuse le plus rarement au tribunal de la penitence, & dont cependant Dieu demandera un

compte plus rigoureux.
10. TouT le bon ordre du monde dépend de ce que chacun s'acquitte exactement de tous ses devoirs; comme au contraire tous les desordres qu'on voit dans tous les états, & dans toutes les conditions, naissent du mépris qu'on en fait, ou de la negligence qu'on apporte à s'en acquitter. 2°. Ceux qui manquent à accomplir ces devoirs, ou qui manquent à lesfaire observer à ceux qui leur sont foumis, ou fur qui ils ont inspection, quoi qu'ils fassent d'ailleurs, ne peuvent être considerez sur le pied de gens de bien, & de veritables Chrétiens.

COMME la veritable prudence consiste à ordonner les moyens à la fin ; la prudence chrétienne consiste à regler toutes ses actions & ses devoirs, qui sont les moyens que nous avons pour arriver au souverain bonheur, qui est notre sin. 1°. Parce que Dieu n'y conduit pas tout le monde par la même voye. Or celle par où Dieu nous veut conduire dans l'état que nous avons embrassé, est de nous acquitter des devoirs qui lui sont propres. Or dans cet embarras & cette vicissitude d'emplois, d'occupations, le moyen de s'en bien acquitter, si on ne les regle & si

VII.

REGULARITE.

& de garder exactement l'ordre & la regle qu'on a établi. 20. Parce que tout ce que exceptions necessaires, sera inutile pour cet- moyens d'y parvenir. te fin, & ne nous avancera de rien. 3°,

Parce que sans ce reglement dont nous nous serons sait une loi, notre inconstance & nonous ferons, qui ne sera ni conforme à notre tre legereté naturelle nous sera changer tous état, ni ajusté à la regle que nous aurons une les jours de pratique, & nous sera bientôt fois établie avec toutes les précautions, & les oublier, & la fin où nous aspirons, & les

### PARAGRAPHE SECOND.

Les sources où l'on peut trouver dequoi remplir ces desseins, & les Auteurs qui en traitent.

xactitude.

Les Saints SAint Augustin a fait un livre de l'ordre; Reres. Sie crois que c'est le seul qui air traité ce sujet, ou du moins qui en ait parlé plus amplement.

Le même, Epist. 40. ad Licentium, mon-tre que l'ordre est plus dans les mœurs que dans les paroles.

Saint Bernard, in Serm. parv. num. 16. montre que l'ordre met la paix & la concorde en toutes choles.

Saint Bonaventure, lib. de sex alis Seraph.
c. 6. parle plus en particulier de l'ordre qu'on doit se prescrire & observer exactement dans ses actions; mais il ajoûte qu'on le peut interrompre pour vaquer à d'autres plus presfées & plus importantes.

Voilà ceux que j'ai pû trouver qui ayent parlé expressement de l'ordre, l'exactitude, & la regularité que nous devons observer dans nos actions. Il y a d'autres endroits, où les mêmes & quelques autres Peres ont parlé de la fidelité que nous devons apporter dans les petites choses, & que nous avons citez sur ce Titre-la, qui a beaucoup de rapport a celui-ci; c'est pourquoi on peut les repeter.

Saint Augustin, Epist. 108. ad Seleuciam. Saint Chrysostome, Homil. 87. in Matth. Saint Basile , Serm. de Renunciat. saculi, & de Spiritu perfectionis.

Caffien , Coll. 6. Abbat. Theod. Saint Leon, in extrema Epist. 86. ad Nicetam. Le même, Epist. 54. ad Marcian. August. Saint Bernard, de ordine vita, & morum

Pour les autres Auteurs, qui ont écrit de l'exactitude dans les plus petites choses, on les peut voir dans le Titre de la fidelité aux petites choses.

Le P. Suffren, Tome 1. de l'Année Chré-Les Livres spirituels, tienne, chap. 5. donne pour regle & pour qui ont parlé de la moyen de bien faire ses actions, defaire chaparlé de la moyen de parlé de la moyen de ularité, que chose en son temps. Le P. Caussin, liv. 3. de la Cour Sainte,

sect. 33. traite de la pratique des actions du jour, pour vivre en veritable Chrétien.

Le même, a traité plus amplement cette matiere, dans un petit livre intitulé: La Journée Chrétienne.

Cambolas, livre intitulé: Modele de la vie Chrétienne, Titre: La conduite Chrétienne, mon-tre qu'il faut établit & garder un ordre en toutes les fonctions domestiques.

Le P. Cordier, Tome second de la Sainte Famille, chap. 1. montre l'excellence de l'ordre, & qu'il en faut établir un dans toutes les familles

Le P. Poiré, livre intitulé: La science des ints, ch. 8. où il est parlé de l'esprit reglé. Le P. Haineuve, Tome 3. de l'ordre, Discours 10. fect. 1. parle de l'ordre du jour par

les actions qu'on y doit faire regulierement.

Essais de Morale, Tome r. Traité de la foûmission à la volonté de Dieu, chapitre 7. où l'on montre qu'il faut toûjours regler ses actions exterieures, & que c'est la source de

l'égalité d'esprit. Le P. Nepveu, Tome 3. de ses Ressexions Chrétiennes pour tous les jours de l'année, dix-neuviéme jour du mois d'Août, parle de la maniere de regler la journée chrétienne-

Le P. Sandret, livre intitulé: Le Reglemene des Familles, montre qu'il est important de regler faintement une maison; dans le premier chapitre du livre, & dans le dernier, il donne quelques maximes generales pour la bien

regler.

Le P. Delingendes, dans ses Sermons fran-Les Prédiçois, Sermon pour le Mardi d'après le Dicateurs,
manche de la Passion, a un Sermon du Reglement de la Journée, où il parle de tout ce qui peut venir à ce sujet.

L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, troisséme Tome des Sujets particuliers, a un Sermon entier fur la vie reglée.

Je n'ay trouvé personne qui ait fait des Recueils sur ce sujet.

### PARAGRAPHE TROISIEME.

Passages, exemples, & applications de l'Ecriture sur ce sujet.

Orroboratus est Joatham , eò quòd direxisset vias suas coram Domino. 2. Paralip. c. 27. Tempus faciendi Domine : dissipaverunt legem tuam. Pfalm. 118.

Antequam vadam ad terram miseria, ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat. Jobi 10. Custodi legem atque confilium : & erit vita anima tua. Proverb. 3.

In omnibus operibus suis pracellens esto.

Non defrauderis à die bono , & particula boni doni non te pratereat. Eccli. 14.

Sine judicio nibil facias grave. Eccli. 33 Sapiens cor fuum tradet ad vigilandum diluculo ad Dominum, qui fecit illum, & in con-spectu Altissimi deprecabitur. Aperies os suum in Oathan a acquis une merveilleuse force, parce qu'il avoit reglé ses voyes devant le Seigneur. C'est ici le temps d'agir, Seigneur; ils ont dissipé vo-

Avant que j'aille en cette terre de misere, où tout est sans ordre, & dans une éternelle horreur.

Gardez la loi & le confeil, & ils feront la vie de votre ame.

Faites toutes vos œuvres dans toute l'excellence & la perfection que vous pourrez.

Ne vous privez pas des avantages que vous tirerez d'un jour bien employé, & qu'aucune partie de ce bien ne vous échappe.

Ne faites rien d'important sans y avoir bien pensé. Le sage appliquera son cœur, & veillera des le point du jour pour s'attacher au Seigneur, qui l'a créé, & il offrira ses prieres au Seigneur; il ouvrira sa bouche pour oratione, & pro delittis suis deprecabitur. . . Et la priere, & il demandera pardon de ses pechez; ... &

### PARAGRAPHE TROISIE ME

nam. Eccli. 39.

Omni negotio tempus est , & opportunitat.

Vir prudens dirigit greffus suos. Proverb. 15.

Dirige viam tuam, & spera in illum. Eccli. 2.

In omnibus deprecare Altissimum, ut dirigat in veritate viam tuam. Eccli. 37.

Ante omnia opera verbum verax pracedat te, & ante omnem actum confilium ftabile. Ibidem.

Suscitavi eum ad justitiam, en omnes vias

ojus dirigam. Ilaix 45.

Qui quarit legem, replebitur ab ea: & qui instidiose agit, scandalizabitur in ea. Eccli. 32.

Ordinavit in me charitatem. Cant. 2.

Omnia tempus habent. Eccle. 3.

Si non in timore Dei tenueris te instanter, citò

subvertetur domus tua. Eccli. 27. Non oderis laboriosa opera. Eccli. 7. Que à Deo sunt, ordinata sunt. Ad Rom. 13.

Omnia honeste, & secundum ordinem fiant. 1. ad Corinth. 14. Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax

Super illos , & misericordia. Ad Galat. 6. Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt : propterea nolite fieri imprudentes, sed intelligen-

tes que sit voluntas Dei. Ad Ephes. 5. Si quis suorum, & maxime domesticorum curam non habet, sidem negavit, & est insideli deterior. 1. ad Timoth, 5.

Diligantibus Deum omnia cooperantur in bo-

num. Ad Roman. 8.

Ut abundetis magis, & negotium vestrum agatis. 1. ad Theffal. 4.

Justum deduxit Dominus per vius rectus, & ostendit illi regnum Dei. Sapient. 10. Que placita sunt ei , facio semper. Joann. 8.

Dominus diriget consilium vius , & discipli- Dieu le remplira de l'esprit d'intelligence , d'ordre , &

de regularité. Toutes choses ont leur temps, & leurs momens fa-

L'homme prudent mesure & ordonne tous ses pas ; c'est-à-dire, ses actions.

Rendez votre voye droite, & reglez-la, & esperez en Dieu.

En toutes choses priez le Tres-Haut, afin qu'il vous conduise dans le droit chemin de la verité.

Que la parole de verité précede toutes vos œuvres, & qu'un confeil stable regle auparavant tout ce que yous

Je l'ai excité à faire des œuvres de justice, & je reglerai toutes ses voyes.

Celui qui cherche la loi, en sera rempli; & celui qui ne la garde pas , sera puni par elle-même.

Il a reglé en moi la charité.

Chaque chose a son temps qui lui est propte. Si vous ne vous tenez fortement attaché à la crainte de Dieu, votre maison sera bientôt renversée.

Ne fuyez point les ouvrages laborieux. Tout ce qui est de Dieu, est ordonné,

Que tout se fasse dans la bienséance & avec ordre,

Je souhaite la paix & la misericorde à ceux qui se con-

duiront selon cette regle. Rachetant le temps, parce que les jours font mau-vais; ne foyez donc pas imprudens, mais fçachez

discerner quelle est la volonté du Seigneur. Si quelqu'un n'a pas soin des siens, & particulierement de ceux de sa maison, il a renoncé à la foi, & est pire qu'un infidele.

Tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu.

Afin que vous avanciez de plus en plus, en travaillant à votre affaire.

Le Seigneur a conduit le juste par des voyes droites, & lui a montré le Royaume de Dieu.

Je fais en toutes choses ce qui est le plus agréable à Dien.

### Exemples de l'Ancien & du Nouveau Testament.

Dieu en créant le monde a

qui me semble propre pour nous faire concevoir que Dieu veut que nous fassions ordre, & nous prescrivions une regle de conduite pour nous prescrivions une regle de conduite pour voulu créer toute notre vie. Ils demandent pour quoi Dieu voulu créer toute notre vie. Ils demandent pour quoi Dieu voulu créer toute notre vie. Ils demandent pour quoi Dieu voulu créer toute notre vie. Ils demandent pour quoi Dieu voulu créer toute notre vie. Ils demandent pour qui de partier de la composition de la composit ties qui le composent, pouvant produire ce grand ouvrage tout-d'un-coup, & lui donner en un moment toute sa perfection, a mis plusieurs jours à le mettre en l'état que nous le voyons. Cet intervalle & cette durée de temps n'a pû venir de l'impuissance, ou faure d'adresse de l'Ouvrier, ni de la resistance On ne peut pas dire non plus, qu'il n'avoit pas pris d'abord d'assez justes mesures, ou que son projet n'étant pas assez digeré, il a fallu dans la suite retoucher l'ouvrage, le corriger, y ajoûter, & lui donner les derniers traits, comme font les Peintres & les Architectes: mais Dieu ne pouvoit devenir plus habile le dernier jour que le premier, ni découvrir des défauts dans son ouvrage, qu'il n'eût pas prévûs d'abord. Entre plusieurs raisons que pourroit peut-être paroître irregulier , celleque chaque jour, & même chaque heure doit gesse, entreprit le voyage de Jerusalem, pour avoir son occupation reglée, après avoir bien voir de ses yeux les merveilles que la renom-

Uelques Saints Peres font une question, concerté la maniere de vie que nous devons observer pour parvenir à la fin où nous aspirons.

Nous lifons dans les livres de l'Ancienne Dieu vou-Loi, dans le Levitique, & dans le Deuterono- loit dans me, que Dieu vouloit que tout fût reglé par- Loi, que mi son peuple; les loix, les rangs, les devoirs tout & les offices: & particulierement tout ce qui par ordre, regardoit son culte, le lieu, le temps, l'appareil, & toutes les ceremonies. Ce qui fait que de tout temps Dieu a voulu qu'il y eût de l'ordre dans toutes les actions des hommes, comme il y en a dans les siennes; faute de quoi il n'y a que confusion, & que desorde l'ouvrage, puisque tout lui obéit à point dre dans nos familles, dans notre conduite, nommé, & que rien ne resiste à sa volonté. dans nos mœurs, & dans toute la suite de notre vie.

Pendant que Salomon se laissa conduire à L'ordre & l'esprit de Dieu, il merita justement le nom le regle-de sage, parce qu'il prenoit si biensontemps, ment que qu'il saisoit tout dans l'ordre, & avec une pru-solomon dence admirable; il étoit si éciairé qu'il por-dins sa toit le jour par tout, découvroit & décon-maison certoit les intrigues les plus secretes, dévelop- donna poir les mysteres les plus cachez, & déméloit tion à les affaires les plus embrouillées : mais sur Reine de les Saints Peres apportent d'un procedé qui tout il paroissoit un ordre si merveilleux, & Saba. tout étoit si bien reglé parmi la multitude de oi fait à notre sujet; scavoir, que ne pouvant se officiers, que le reglement de sa personne s'imiter dans sa puissance, pour produire de s'étendoit sur tous ceux qui étoient à son service, ou qui étoient de sa prisonne semblables ouvrages, nous devons du moins son que étoient de sa suite ; jusques-là service par suite de sa suite de sa suite ; jusques-là suite ; pusques-là suite ; pusquesl'imiter, en faisant les nôtres avec ordre, & que la Reine de Saba, sur le bruit de sa fa-Mm q

REGULARITE.

mée lui en avoit rapportées. Elle contenta sa curiofité tout à loifir; elle s'informa de toutes les belles actions, & de toutes les fages ordonnances de ce grand Prince; mais elle fut ravie, & comme hors d'elle-même, de voir le bel ordre, & les sages reglemens qu'il avoit établis dans sa maison; & s'écria que tout lui paroissoit plus beau & plus admirable, que tout ce que la renommée en avoit publié; & que ce qu'elle voyoit, surpassoit de beaucoup tout ce qu'elle en avoit entendu.

La femme forte, dont parle le Saint Esprit L'exemple de la femdans les Proverbes, est un parfait modele de me forte, l'exactitude & de la regularité, avec laquelle les dont le Sage nous personnes de son sexe & de sa quante dont le Sage nous fait le portrait dans les Prover-gliger son domestique, comme sont la plûles Prover-gliger son domestique, comme sont la plûles Prover-des aurres, elle a toûjours les yeux outer des aurres, elle a toûjours les yeux outer des aurres elle a toûjours les aurres elle aurres elle aurres elle aurres elle aurres elle aurres elle aurre personnes de son sexe & de sa qualité doivent s'acquitter de leurs obligations. Loin de nepart des autres, elle a toûjours les yeux ou-verts sur les besoins de sa maison, afin de prendre des mesures pour y pourvoir. Elle a grand soin de fournir d'habits & d'alimens tous ceux qui sont à son service ; elle fait une exacte perquisition de tout ce qui se fait, & ce qui se passe dans le logis, afin de mettre ordre à tout, & d'empêcher les desordres. Elle use d'œconomie & d'épargne pour ménager dequoi soulager la necessité des pauvres & des miserables. Sur-tout elle n'est jamais

oisive, & quand les autres affaires plus importantes lui manquent, elle s'occupe aux ouvra-

de sa qualité, de son rang, & de ses richesses. On ne peut douter que tout ce que devoit L'exemple On ne peur douter que tout et que de voir de la pon-faire le Fils de Dieu, quand il viendroit fur de la pon-faire le Fils de Dieu, quand il viendroit fur de la ponla terre, n'ait été ordonné par son Pere Eter-Sauveur nel, & que tout ne fût exactement marqué exécuter nel, & que tout ne lui exactement auffi l'a-les ordres jusqu'aux moindres actions : mais auffi l'a-les ordres jusqu'aux moindres actions : % avec la dere t-il exécuté ponctuellement, & avec la der-te, niere exactitude, sans en prévenir le temps, ni manquer à la moindre circonstance. C'est

sa vigilance, de son exactitude, & de son ap-

plication à s'acquitter de ses obligations, que

pourquoi étant prié par sa propre Mere la sainte Vierge, d'user de son pouvoir aux nôces de Cana en faveur des conviez, il répondit que le temps de se faire connoître par des actions miraculeuses n'étoit pas encore venu:

Nondum venit hora mea.

Toutes les actions de la glorieuse Vierge L'exemple ont été infiniment agréables à Dieu, & il cit de la sainte vierge Me. constant qu'elle s'est acquis par là un tresor re de Dieu. inconcevable de merires. Mais comme nous ne voyons pas que ce qui a paru au dehors, ait été grand & éclatant, & qu'elle a mené une vie retirée & connuë de Dieu seul; il faut conclure que sa fidelité à correspondre aux graces du Ciel, son exactitude à remplir ses devoirs, & à ménager toutes les occasions de glorifier le Seigneur; & en un mot, la regularité d'une vie privée passée au service ges de main, manie la laine & le fuseau. Voi- son Dieu, a été la source, & comp la une partie du caractere que le Sage sait de de ce prodigieux amas de merites. fon Dieu, a été la source, & comme le fond

Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.

La regula-rité & l'e-xactitude à s'acquitter des devoirs

TUstum deduxit Dominius per vias rectas. Sa- le, & qui ne vous permettront pas de respi- tre prosespient. 10. On peut dire sans crainte, que cette voye droite & sûre, par laquelle Dieu conduit les justes à la perfection de leur état, de sa prode sa royaume des Cieux, est la regufession, est
la voye la
la v plus sure & & à s'acquitter de leurs obligations dans le droite pour tre, ou dans le rang où elle les a placez. Les occasions de faire de grandes actions, & de procurer la gloire du Seigneur sont rares, & Dieu n'applique pas tout le monde à ces nobles emplois, où on lui puisse rendre de signalez services: mais il dépend de nous avec sa grace, qui ne nous manque jamais, d'être exacts, ponctuels, & reguliers à remplir les devoirs de l'état, où lui-même nous a mis; & c'est tout ce qu'il peut exiger de ses plus sideles serviteurs. C'est de plus la voye la plus füre; la vaine gloire qui nous ravit d'ordinaire le merite de nos bonnes actions, n'y est pas à craindre comme dans les grands emplois, où l'on n'acquiert souvent d'autre recompense, que les applaudissemens des flateurs qui nous entourent; & il n'y a pas de danger que la tête nous tourne comme à ceux qui sont dans l'élevation, & dans un rang distingué. C'est enfin la voye du salut la plus facile, & celle que Dieu a tracée à tous les hommes; puisque pour se sauver Dieu ne leur demande autre chose que de faire ce à quoi ils se sont obligez eux-mêmes, en em-brassant leur état, & dont ils ne peuvent se dispenser, sans encourir la haine & le mépris des hommes mêmes, aussi-bien que de Dieu, dont ils violent les ordres & les loix.

Omni negotio tempus est, & opportunitas. Eccle. 8. Ce n'est pas tant un proverbe, qu'un oracle du Saint Esprit: Que chaque chose a pas telle-ment s'or super des fon temps. Ainsi quand vous vous sentirez me de no- accablé d'affaires, qui se presenteront en fou- Dieu aime l'ordre dans tous ses ouvrages. &

le, & qui ne vous permettiont pas de les expedier, fiou, qu'on rer, ne vous empressez pas de les expedier, fiou, qu'on e de vous débarrasser au plûtôt. Donnez à ou qu'on chacune le temps qui leur est dû; mais que ce oublicellé chacune le temps qui leur est de confasoir la raison qui juge & qui décide de leur importance, & de l'ordre que vous devez leur donner, & non pas la fantailie, la recommandation, ou la vue de quelque interêt. Mais pour agir en Chrétien, ne vous y livrez pas tellement, que vous oublifez la plus grande & la plus importante que vous ayez, & consequemment qui doit être préserée à toutes les autres; sçavoir, celle de votre salut. C'est pourquoi il faut toûjours reserver, quoi qu'il arrive, un temps privilegié pour vaquer à la priere, à la lecture d'un bon livre, & aux exercices de pieté, en quoi tout Chrétien se doit faire un point de conscience de n'y manquer jamais.

Qui spiritu Dei aguntur, hi sunt filii Dei. Ad Garder Roman. 8. Quoi que ces paroles s'adressent constanten en general à rous ceux qui sont fideles à sui-dre qui vre les mouvemens du Saint Esprit, je ne nous est crains point de les appliquer en particulier à preicrit e ceux qui sont reguliers & constans à s'acquit-ter des devoirs de leur état, & de dire que et conduit ce sont les veritables enfans de Dieu, toû-jours soumis à ses ordres, & qui exécutent en toutes choses sa divine volonté : puisqu'il est constant que la volonté de ce Pere celeste, est qu'ils se sanctifient dans l'état où il les a appellez, & que les moyens de s'y fanctifier

tes les obligations qui y sont attachez. De maniere que cette exactitude constante & reguliere, est la marque la plus certaine & la plus infaillible que c'est l'esprit de Dieu qui est le principe de notre conduite ; la raison en est prise de Saint Augustin, qui assure que

ne sont autres que de s'acquitter avec une exacte regularité de tous les devoirs, & de tou-

qu'il s'est fait comme une loi, de garder con- re toujours la volonté divine, par le moyen dans la nature & dans la grace : en sorte, ajoûte-t-il, que c'est l'ordre qui nous conduit à Dieu, & que sans l'ordre il est impossible d'aller à Dieu, qui est la fin que nous devons toûjours avoir en vûë: Ordo est quem si tenuerimus, perducit ad Deum, & quem mist tenue-rimus, non pervenimus ad Deum. D'où il s'ensuit, que comme c'est l'espritde Dieu qui nous a appellez à un état de vie, c'est aussi lui qui nous y conduit, lorsque nous en remplissons regulierement tous les devoirs.

Quaplacita sunt ei, faciosemper. Joan. 8. Lors que nous observons religieusement & constamment les devoirs de notre état, & que nous faisons toutes nos actions dans l'ordre, & selon la regle qui nous est prescrite, ou par participe au nos superieurs temporels, ou par ceux qui gouvernent notre conscience, nous sommes seurs de faire en toutes choses la volonté de

En gardent

l'ordre qu'on s'est

gieux , qui pratiquent

ce, en gar-

Regles.

stamment celui qu'il s'est lui-même prescrit, de l'obesssance qu'ils rendent à leurs Superieurs, ou en gardant fidelement leurs regles; parce que cet ordre que nous observons dans toute notre conduite est une espece de regle que nous avons prise, pour vivre plus chrétiennement, & par consequent qui vient de Dieu: Quacumque ordinata sunt, à Deo sunt. Ad Rom. Or l'avantage que nous en retirons, est, 13. qu'au lieu d'agir par hazard, ou par fantaisie, ou de nous conduire par nos propres lumieres, qui ne feroient que nous égarer à chaque pas, & peut-être nous conduire au précipice, Dieu s'engage d'être lui-même notre guide, sans qu'il y ait aucune de nos actions qui ne soit dans l'ordre de ses desseins, & par une consequence necessaire, qui ne lui foit agréable. Car, mon Dieu! si je suis pon-Etuellement vos ordres, & si je m'acquitte exactement de tout ce que vous souhairez; si je fais, en un mot, tout ce que vous m'ordon-Dieu, & de participer par ce moyen à l'a-nez, & ce que vous attendez de moi, que vantage des Religieux, d'être assurez de fai-puis-je faire davantage pour vous plaire?

PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.

O Mnia quantò magis ordinata funt, tantò P Lus toutes choses sont dans l'ordre, plus elles sont reglées, & plus elles sont parfaites.

Pax omnium rerum tranquillitas ordinis. Idem, lib. 19. de Civit. cap. 13.

Ordo est, parium dispariumque rerum sua cuique distribuens dispostio. Idem, ibidem.

Non ordo rectus, aut ordo appellandus est omnino, ubi deterioribus meliora subjiciuntur. Idem , lib. 1. de lib. Arbit. cap. 8.

Unusquisque paterfamilias in domo sua Ecelesiasticum, & quodammodo Episcopale impleat officium. Idem, Tract. in Joannem.

Summo Deo cuncta administrante que fecit, nihil inordinatum in universo, nihilque injuflum est, five scientibus, sive nescientibus nobis. Idem , lib. 83. Quæft. Quæft. 27.

Nihil eft ordinatum quod non sit pulchrum & ficut ait Apostolus, omnis ordo à Deo est. Idem, de vera Relig. cap. 41.

Omnia que naturaliter sunt in ordine suo, bona sunt, & nemo in eis peccat, nisi qui ordi-nem suum, in Dei obedientia non custodiens, corum quoque ordinem malè utendo perturbat. Idem , lib. 6. contra Faust. cap. 8.

Ordo est quem si tenuerimus in vita , perducit ad Deum , & quem nisi tenuerimus , non pervenimus ad Deum. Idem , lib. de Ordine.

In omni actu vita id cavere debemus, ne rationem nimius animi motus excludat, sed tenea-mus consilii locum. Ambros. l. 1. Offic. c. 22.

Cum solveris Authori debitum , licet ut opera tua in beneficentiam, & alimenta hominum conferas. Idem , ibidem , cap. 50.

Dum Deus successive hunc mundum produxit & perfecit, imitatores sui nos esse voluit, ut primo faciamus aliqua, postea venustemus, ne dum utrumque adorimur, neutrum possimus explere. Idem , in Hexam. cap. 7.

Male fe rectum putat, qui regulam summa redisudinis ignorat. Gregor, lib. 5. Moral, in même la regle de toute droiture. Jobi 27.

Ordinata esse nequeunt, que superni modera-minis dispositionem perdunt. Idem, lib. 9. Moral. in Jobi 2.

Impar quisque invenitur ad singula, dum confusa mente dividitur in multa. Idem, 1. Pastor, cap. 4.

L'ordre met la paix & la tranquillité par tout, & en toutes chofes.

L'ordre est un certain arrangement de choses égales & inégales, les mettant chacune dans sa place, & dans son

Ce n'est point un ordre, mais un veritable déreglement, quand on préfere ce qui est mauvais, à ce qui est

Chaque Pere de famille doit mettre l'ordre dans son domestique, & faire dans sa maison, ce qu'un Eveque fait dans fon Diocele.

C'est Dieu qui gouverne toutes choses; & de tout ce qu'il a fait , il n'y a rien qui ne soit dans l'ordre ; quoi que souvent nous ignorions les raisons qu'il a eues de faire une chose plutot que l'autre.

Tout est beau quand il est dans l'ordre, & comme dit l'Apôtre, tout ordre est de Dieu.

Tout ce qui est dans l'ordre qui lui convient est bon . & ne peut être la cause de notre déreglement, à moins que l'homme ne se dérange lui-même, en desobéissant à son Dieu, & par l'abus qu'il fait de ces choses, il en trouble l'ordre & l'arrangement.

Il y a une regle & un ordre necessaire en cette vie, qui nous mene à Dieu, si nous l'observous fidelement; & si nous y manquons, nous nous détournons du chemin qui conduit à Dieu.

Dans toutes nos actions, nous devons prendre garde que la passion ne trouble notre raison, & nous devons toujours en écouter le conseil.

Quand vous aurez rendu à l'Auteur de votre être ce que vous lui devez, le bon ordre demande que vous subveniez aux necessitez de votre prochain , & que vous lui rendiez fervice.

Dieu a fait en differens temps ce que nous voyons dans ce monde, & il veut que nous l'imitions en cela; faisons donc premierement les choses; ensuite donnons leur l'agrément que nous voulons qu'elles ayent : car si nous voulons faire l'un & l'autre en même temps, notre entreprise ne réussira pas.

On a tort de se croire dans l'ordre, quand on ignore

Les choses ne peuvent être dans l'ordre, quand elles sont hors de la regle que Dieu leur a prescrite.

Lorsque l'esprit de l'homme est occupé, & comme partagé par differens objets, il est moins appliqué à chacun d'eux,

#### REGUL ARITE.

Non folum media nocte Dominus , sed omnibus rope docet vigilandum esse momentis. Ambros.

lib. 7. in Lucam. Quod in diebus malis est, quodammedo immutamus illud , & dies malos in bonos verti-mus , & facimus illos non prafentis saculi , sed Hieronym. in hæc Apostoli verba,

redimentes tempus. Omnia profectò natura confunderet , nisi mundum disciplina ratio gubernaret. S. Valcrius, Homil. de bono discipl.

Distinguat (qui que) spatia diei actibus suis, horanum aptissime momenta constituat; ordo vita consulus agitur, si talis discretio sub veritate nescitur. Cassiodorus, lib. 1. variar. Epist. Epist. 46. nomine Regis Theodori, ad Regem Burgundionum.

Nullus ordo quippiam recipit inordinatum; muod verò inordinatum est, ordo non est. Bernard.

in Apolog. ad Guillelm. Abbat.

Pax domes, ordinata imperandi atque obediendi concordia cohabitantium. Idem, in 16. parvis Serm.

Si in humanis & corporalibus rebus , ordo expedit ut servetur, ne confusione desiciant, quanto magis in spiritualibus habendus est ? Laurentius Justinian. de discipl. & perfect.

Ordo in operibus nostris cogitate quam necessavius videatur, quandoquidem in sermonibus nostris etiam observandus proponitur. Richard.

à fancto Vict. in Pfalm.

Satis longa vita, & in maximarum rerum consummationem large data est, si tota bene collocetur. Seneca , lib. de brevit. vitæ , cap. 1. Palatium sic Theodosius ordinavit, ut hand alienum effet à Monasterio. Socrates, Hist. lib. 6. cap. 22.

Singulos dies , singulas vitas puta. Seneca.

Cum ordinate & laboramus & comedimus, nuturam viresque nostras & servamus & augemus ; contra inordinate cum agimus , depravamus naturam, atque de suo statu dimovemus. Aristotel. fect. 19. Problem. 38.

Unam nobis regulam eligamus, per quam Des grati, acceptique effe possimus. S. Ephrem. de agréables aux yeux de Dieu.

de vi Reg.

Ce n'est pas seulement au milieu de la nuit que le Seigneur nous commande de veiller fur nous ; mais à tous les momens de notre vie.

Nous corrigeons en quelque maniere la malignité de notre vie & de nos jours; nous les changeons en des jours heureux ; nous les faisons des jours, non du temps present, mais de l'éternité, par l'ordre que nous ob-

Toute la nature seroit dans la confusion, si la regle que Dieu y a mise, ne la tenoit dans l'ordre.

Il faut que chacun se fasse un plan de vie ; où chaque action ait fon temps marque; sans cet ordre & cet arrangement, toute la vie se passe dans la con-

Nul ordre n'admet rien de déreglé, & ce qui est tant soit peu déreglé n'est plus ordre.

La paix d'une famille & d'une maison consiste dans une union bien reglée, entre celui qui commande, & ceux qui obeissent.

Si dans les choses materielles & sensibles nous voyons que l'ordre est necessaire pour les conserver ; à combien plus forte raison devons-nous le croire necessaire dans les choses spirituelles?

Si même dans nos discours nous sommes obligez de garder quelque ordre, concevez quelle en est la necessité dans nos actions.

Si nous sçavions ménager tous les momens de notre vie, nous trouverions affez de temps pour les plus grandes affaires.

L'Empereur Theodose avoit établi un tel ordre dans son Palais, qu'il ressembloit plus à une Maison Religieu-se, qu'au Palais d'un Empereur.

Regardez tous les jours de votre vie, comme autant de vies.

Quand notre travail & nos repas sont reglez, nous conservons & nous augmentons nos forces; mais des que nous agissons sans regle, nous dérangeons & nous ruinons notre temperament.

Faisons-nous à nous-mêmes une regle qui nous ren-

### PARAGRAPHE CINQUIEME.

Ce qu'on peut tirer de la Theologie par rapport à ce sujet.

regularité, zeglée.

Ce que la l'Idée & la démnition que nous estre donner de la regularité, ou de la vie re-'Idée & la définition que nous pouvons sir qu'en menant une vie sainte & chrétiennes glée, au sens que nous l'entendons, c'est une exactitude, & une vigilante application à garder un ordre uniforme & constant, qui nous a été prescrit, ou que l'on s'est prescrit soimême pour toutes les actions de la journée, afin de s'acquitter des devoirs de l'état que nous avons embrassé, & de la condition & du rang où la Providence nous a placez. Or cette regularité n'est pas tant une vertu particuliere, que la pratique des vertus necessaires pour s'acquitter constamment des obligations de la vie civile & chrétienne; elle y ajoûte seulement l'ordre du temps auquel on s'affujettit, & dont on se fait une loi inviolable, pour nous servir, autant qu'il est possible, de regle & de conduite dans toute la suire de notre vie.

La regula-Cette loi & cette regle qu'on se prescrit dans qu'on ses devoirs, & dans toutes ses actions, est obierve en un effet de la prudence, & même d'une pru-de les obli-dence toute chrétienne; parce que le propre gations, de la prudence étant d'ordonner les moyens gations, de la prudence etant u ordonne.
est un esset à la fin, & la fin qu'un Chrétien doit avoir d'une pru-dence chré- devant les yeux, étant de faire son falut en

Or pour vivre de la sorte, il faut saire de bonnes actions; ces actions ne peuvent être, ni moralement bonnes, ni chrétiennes, si elles ne sont faites dans l'ordre, & cet ordre doit être conforme à la loi, soit naturelle, soit divine, soit humaine, établie par une puissance legitime. D'où vient que, comme une action ne peut être louable sans un bon motif, elle ne le peut être non plus, si elle n'est faite dans l'ordre, & selon la regle qui nous est prescrite. C'est donc une prudence chrétienne, de se prescrire ainsi une regle de

Comme la vie ordinaire que menent la plu- On peut part des gens du monde, n'est pas toûjours mener t uniforme, & ne se passe pas tonjours dans vie reglee, un état & dans un emploi fixe; mais change quelque felon l'âge, les évenemens, & les differens ment que partis qu'ils prennent; on ne peut auffi leur arrive dans prescrire la même maniere de vie, qui dure, notre état, & dans qu'ils observent toûjours; parce que les notre emdevoirs changeant selon ces differens états, plois cette constante uniformité qu'on demande, ne se peut observer. Mais auffi, il faut supposer comme un principe, qu'on ne change l'état où Dieu l'a appellé, il ne peut y réul- pas chaque jour ; & par consequent, pen-

PARAGRAPHE CINQUIE ME.

dant que l'état present, où l'on se trouve, durera; pour y vivre chrétiennement, on doit conformer ses devoirs & ses actions à cet état, en reglant le temps, le lieu, & l'ordre que chaque chose demande, pour s'acquitter de ce qu'on doit à Dieu, à son prochain, & à soi-même. Et pour cela en reglant un jour, on regle tous les autres; & quoi que les actions de cette journée soient de differente nature, étant reglées par le temps qu'on leur affigne, elles ne sont que de differentes parties du même emploi qu'on exerce pour ce temps-là.

Il y a trois sortes d'actions qui composent

notre vie.

ployer à

qu'il faut toute notre vie; les premieres sont celles qui regler chi-que jour de regardent le culte de Dieu, telles que sont la priere, l'usage des Sacremens, les exercices de pieté. La regle qu'il y faut garder, est de s'en faire une loi si indispensable, que nous ne nous en dispensions jamais, si ce n'est ou par impuissance de nous en acquitter, ou pour exercer la charité, qui doit être toûjours la premiere regle. Les secondes actions regardent nos affaires, nos emplois, & les devoirs attachez à notre état & à notre condition; fur quoi la raison & la loi naturelle nous prescrit, de préserer toujours ce qui est d'obligation à ce qui est de surérogation, quoi qu'il nous paroisse d'une plus haute perfection, & de ne point entreprendre d'affaires incompatibles avec l'affaire de notre salut, ou qui nous en détournent. Les troissémes sortes d'actions que nous avons à regler, sont celles qui sont pour notre divertissement, parce qu'on a besoin de se relâcher de temps en temps; mais il faut les prendre avec moderation, comme des remedes que la necessité nous oblige de prendre.

Pour regler le temps de ses actions, il faut marquer combien de temps on y doit em-Il faut re-gler parti-culiereployer, & en quel temps on les doit faire. Et ainsi après avoir consideré devant Dieu ce que nous peuvent permettre notre état, notre condition, nos forces, notre fanté, nos devoirs d'obligation, & sur-tout, après avoir confulté ceux qui ont charge de notre conduite, & qui nous tiennent la place de Dieu; il faut nous prescrire à nous-mêmes un ordre du jour, qui nous marque le temps, auquel nous devons faire chaque action, & combien nous devons y en employer. De cette maniere on fera les choses avec ordre; on évitera la confusion & l'ennui que cause ordinairement l'oissiveté.

Il fait obfervet conferment ;

la qu'on s'eft prescrit cet ordre après
fervet conframment ;

autant qu'on le

peut, l'ordre l'acheté, ni par intidelité, ni par legereté,
qu'on s'eft in par le dégoût qu'on ser quelquesois à

rescrit. faire toûjours la même chose; mais on ne doit pas pourtant s'y assujettir d'une maniere servile, ni se faire un scrupule de changer cet ordre, quand la raison, ou la necessité, ou

la charité nous y engagent.
Comme après avoir reglé & mis par ordre Il fort encore regler les choses à quoi nous devons nous employer,
la manière & le temps qui est necessaire pour les exécudessirences ter, il peut encore arriver que nous les fasfions mal, pour ne sçavoir pas la maniere de les bien faire, ou pour ne pas nous y appliquer, ou nous y affectionner comme il faut; la maniere dont on les doit faire chrétiennement se reduit à deux choses: sçavoir, à la methode qu'on y doit observer, & à l'interieur dont on doit les animer. Pour la

methode, il est bon de s'en prescrire une, autant qu'on peut, particulierement pour les actions de pieté, l'usage des Sacremens, l'oraison, &c. : car toute methode ne con-vient pas à tous ; elle doit être conforme à l'âge, au temperament, à la condition, aux emplois, aux dispositions, & à l'attrait particulier de chacun; & comme cet attrait peut changer, il n'y a nul danger de changer de methode, selon l'avis d'un sage Di-recteur. Pour l'esprit interieur qui doit accompagner toutes nos actions, il consiste dans une pure & sainte intention. Nous en avons parlé en son lieu, il n'est pas necessaire d'en rien repeter ici, outre qu'on en peut

faire le sujet d'un Discours entier.

On ne peut exprimer les biens & les avantages pour le salut, & pour une vie chré-tienne, que l'on retire de cette sainte pratique de regler ainsi toutes ses actions. En voici les principaux qu'on pourra étendre & amplifier, en les faisant entrer dans les discours & l'oidre qu'on fera sur ce sujet ; je me contente ici de qu'or les marquer. On évire la plus grande partie des désauts qui ont coûtume de se glisser dans nos emplois & dans nos actions; comme la negligence, qui nous fait souvent ômettre nos plus pressantes obligations, & comme l'empressement, & la précipitation, qui les fait faire imparfaitement: car sans cet ordre bien reglé, on se laisse surprendre du temps, & on ne fait les choses qu'à demi, & ordidégoût que pourroit causer une trop grande unisormité: car par le moyen de cet ordre, on passe d'une action à une autre; de la priere au travail; du travail de corps ou d'esprit à quelque autre occupation moins fatigante : ainsi le temps s'écoule. On évite l'oissveté qui est la source de tous les maux: car il n'y a point de vuide par ce moyen, toute la jour-née est remplie. On n'agit point par humeur & par caprice, comme ceux qui n'ont point d'occupation reglée, & qui d'ordinaire per-dent tout leur temps. On remedie par là à l'inconstance, & à la legereté de notre na-turel, qui a de la peine à le gêner, & à se con-traindre, s'il n'est obligé, & comme forcé de se fixer par quelque engagement. On renon-ce par là à sa volonté, & l'on sait toûjours celle de Dieu; puisque tout ordre vient de lui, comme assure l'Apôtre: & parce moyen on participe au bonheur des Religieux, en menant une vie reglée comme eux. Cet ordre enfin est la cause & la source de la paix & de la tranquillité, tant interieure de l'ame, qu'exterieure de toute une famille bien reglée: car alors quand chacun fait son devoir, trouble, ne nous inquiéte, & ne nous cause du chagrin. Voilà les principaux ayantages de ce sage reglement de toutes nos actions.

L'ordre demande, que toutes nos actions,
L'ordre demande, que toutes choses ne se
fassent pas ensemble, & en même temps; mais
fuccessivement: en sorte que quand on a commencé une chose, ou une action de la maniere
qui lui est convenable, & que l'on s'est prescrite, il faut la poursuivre, & l'achever même, &
pour ce que
regarde le schoses ou les las ses pour ce que
regarde le schoses ou les las ses pour ce que ne pas confondre les choses, ou les laisser im-parfaites, pourvû qu'il ne soit pas necessaire de l'interrompre pour quelque affaire de plus grande importance. Que si la chose, ou le travail auquel nous sommes appliquez est de longue haleine, & a besoin qu'on y travaille à plulieurs reprises, quand l'heure qu'on a destinée

L'utilité

établir dons

420 necessaire, & se souvenir de ce que dit le Sauun empressement inquiet, qui trouble & qui joug insupportable.

pour y travailler ce jour-là, est passée, il faut dérange tout. Il faut toujours supposer en le quitter, à moins qu'il ne soit absolument cette matiere, que quand on dit qu'il faut necessaire, & se souvenir de ce que dit le Sau- s'établir un ordre, & une regle dans toutes veur, que chaque jour doit avoir ses heures, ses actions, on parle & on entend de ce qu'il & son occupation reglée, sans l'anticiper par faut faire ordinairement, sans s'imposer un

### PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les endroits choifis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.

Tout doit être reglé dans une famille, comme tout est re-glé dans la maison de Dieu.

E seroit assez de dire que l'ordre est comme l'œconome de la maison de Dieu, pour montrer qu'il est necessaire dans toutes les familles; puisqu'il n'est point de famille parmi les hommes, qui ne doive être un abregé, & une image de cette grande maison; où tout est reglé, & où l'ordre merveil-leux que nous y admirons, est une conviction manifeste, que c'est une souveraine intelligence qui la gouverne. Or comme il n'y a rien dans ce grand Univers qui soit dérangé; que tout a été si bien concerté, que chaque chose est dans le lieu, dans l'ordre, & dans le rang qu'elle doit être, sans qu'on puisse même imaginer rien de mieux reglé ; que non seulement les cieux , les astres , & les élemens qui sont les maîtresses piéces du monde, sont dans la place convenable à leur nature; mais qu'il n'est pas jusqu'aux seuilles des arbres que ce souverain Ouvrier n'ait disposées avec un artifice qu'on ne peut assez admirer; que tout, en un mot, est dans un ordre parfait ! les hommes doivent faire le même dans leurs familles, tout y doit être reglé, le temps, les affaires, les personnes, & principalement les actions, qui doivent être faites chacune en leur temps, comme dit le Sage : Omni negotio tempus est, & oppor-tunitas. L'Auteur des Sermons sur tous les sujets Eccle. 8. de la Morale Chrétienne.

En se preferivant une regle

Le premier & le principal avantage que l'on retire de cette vie reglée, c'est de remedier à la legereté & à l'inconstance de notre naturel, qui est l'un des plus grands obstacles que l'on trouve dans le service de Dieu, & ce de notre dans la pratique de la vertu : car je veux que l'on commence bien d'abord; si l'on ne s'assujettir à une forme de vie, & à quelque re-gle qu'on suive constamment, il n'y aura rien d'affuré, ni d'uniforme dans notre conduite; aujourd'hui nous serons en humeur de faire une telle bonne action, demain la pensée nous viendra de la quitter pour en entreprendre une autre; un jour nous ferons beaucoup de bien, dans un autre peu, ou point du tout ; on changera de pratique ou de maniere selon le temps & les saisons; & l'habitude de changer par caprice un bien pour un autre ; de l'interrompre pour un temps , regle , c'est un pur hazard si l'on réussit ; l'em-& puis de le reprendre ; cette habitude, dis-je, fera que nous le quitterons bientôt tout-à-fait. C'est pour cela qu'un des meilleurs conseils que l'on puisse donner aux personnes touchées de Dieu, & qui ont pris une ve-ritable resolution de bien vivre, c'est de s'af-fermir dans la pieré, en se traçant un plan de vie, à quoi ils s'attachent constamment, & dans lequel ils affignent l'ordre & le rang àtoutes leurs actions; & on ne doit pas manquer de leur dire, que si elles sont reglées de la sorte, elles trouveront du temps pour satisfaire aux devoirs de leur état, & à ceux de leur Religion; qu'il y en aura pour les afles prieres faites en leur temps n'empêches même mauvaile; qu'il ne faut qu'un contre-

ront point le soin de leur domestique, ni les fonctions de leurs charges; & enfin, elles doivent être bien persuadées que c'est là la plus solide devotion, & le meilleur moyen de vivre en veritables Chrétiens. Le mê-

On est assez convaincu, qu'il n'est pas permis de faire toutes choses en tout temps; que tout temps le bien même que l'on prétend faire, n'est nest plus qu'un prétexte, afin de satisfaire par la propre à fon inclination & sa volonté propre, & qu'il tes d'a-cesse même d'être un bien. C'est pourquoi le dions, il Sage nous avertit, qu'il y a un temps pour faire de le tout, qu'il y a le temps de naître, & le temps regler, & de mourir; le temps de semer, & le temps de sai-d'assigner à re la recolte; le temps de pleurer, & le temps de chaque chorire, &c. De là vient que c'est l'effet d'une lui est piohaute prudence de bien regler fon temps, & pre de l'employer aux choses qui sont dans l'or- Eccle. 3. dre de nos devoirs : au contraire, rien ne marque plus d'imprudence, & une conduite déreglée, que de faire toutes choses à contre-temps, comme font ceux qui dérobent le temps destiné à la priere, & aux exercices de pieté & de Religion, pour le donner au travail, ou aux affaires, & le temps des affaires & du travail pour l'employer au four meil, ou au divertissement : on en voit d'autres qui font la nuit du jour, & du jour la nuit; & d'autres dans la vie desquels tout paroît dérangé, qui laissent la route ordinaire, pour se faire un plan de vie tout contraire à celui que Dieu leur a tracé dans leur condition. Que dire, ou que penser de ce dérangement? La sagesse de l'homme, dit le Texte facré, confiste à connoître les voyes de Dieu fur lui: Sapientia callidi est intelligere viam suam. Prov. 14. Mais ce n'est plus qu'humeur, fantaisse, & desordre, des qu'on renverse l'ordre, & le temps que la raison ou la loi de Dieu nous

a prescrit. Le même. Comme la perfection du Chrétien confifte Réglerains non seulement à faire le bien, mais encore à actions, le bien faire, il est de la derniere consequen- c'est un ce de regler nos actions, du moins les prin-moyen incipales; parce que pour les bien faire, il les les bien faut faire avec ordre; autrement quand on faire, n'a pris nulles mesures, & qu'on ne suit nulle pressement & la précipitation confond tout, gâte tout; la surprise fait qu'on ne sçait comment s'y prendre, & le peu d'habitude qu'on a de bien faire, fait qu'on ne fait rien qui vaille. C'est ce que veut dire le grand Legislateur Moise, quand il avertit de ne se pas contenter de faire le bien, mais de s'étudier encore à le bien faire, & dans la perfection autant que nous en sommes capables : Juste quod Deut. 16. justum est prosequaris. Or vous sçavez que le bien, & la perfection de chaque chose, l'axiome de la Morale, confifte dans l'assemblage des circonstances dont elle doit être affortie, & qu'il n'en faut qu'une qui lui manfaires, & pour les exercices de pieté; que que pour la rendre défectueule, & souvent

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

remps, pour faire qu'elle soit mal reçue; un défaut d'intention pour la corrompre, ou d'attention pour la faire de mauvaile grace; au lieu que quand on a pris de justes mesu-res, qu'on s'est prescrit une regle, & qu'on fait les choses avec ordre; on prend une ha-bitude de les bien faire, & de la maniere qu'il le faut. Ne me dites point qu'il est impossible de regler ainsi toutes les actions de la vie; puisqu'on ne peut pas même les pré-voir, ni pourvoir à tant d'évenemens, qui en interrompent le cours, & l'ordre le mieux concerté: car du moins il est aisé de regler un jour; & comme chaque journée est une image & un abrege de toute la vie, une journée servira de regle pour la suivante, jusqu'à un changement d'état & de condition, où l'on établira un pareil ordre pour s'en faire une regle de conduite. Et je dis que c'est le moyen de bien faire toutes ses actions, puis que c'est les faire avec ordre; de rendre notre vie reguliere, de faire de tous nos jours, des jours pleins, comme parle l'Ecriture, & de ne perdre aucune de nos actions. Le mê-

me.
Il est constant qu'une vie reguliere dans le toup de fervice de Dieu, selon l'état qu'on a embraf-force & de vertu, pour se , ne demande pas moins de force & de nuener une courage, que celle qui se passe dans les gran-vie reglée des entreprises, & dans les travaux continuels qu'on se donne pour la gloire & les inme dins nuels qu'on le donne pour la gloire & les in-l'état qu'on terêts du Seigneur : puilque nous voyons tous a embraffé. les jours des personnes qui passent plusieurs années dans des courses & dans des travaux continuels, & qui ne sçauroient s'affujettir à une viè reglée, par la raison que remarque S. Jerôme, que l'exactitude dans la pratique des vertus propres de notre état, n'arien qui'en adoucisse la peine, n'étant connuë que de Dieu seul; au lieu que dans les actions d'éclat, il y a toûjours quelque rayon de gloire qui se resté-chit sur nous-mêmes, le succés de nos entreprises, est l'adoucissement des difficultez qui les accompagnent, & notre propre interêt, qui se trouve mêlé avec celui de Dieu, fait qu'on s'y porte avec ardeur. C'est pourquoi, comme la vie commune, mais reguliere, n'a rien qui frappe, ou qui attire, & qu'elle ren-ferme tout son éclat dans elle-même, elle ne peut être que l'effet d'une fidelité constante, & d'une exactitude peu commune dans l'ac-complissement de ses devoirs. Exactitude qui ne vient pas d'une ferveur passagere, laquelle tient quelquesois autant du temperament que de la vertu; mais d'un principe constant qui agit toûjours avec la même force, & la même impression : de sorte, que si la Morale demande pour premiere condition d'une vertu parfaite, d'agir constamment, sans jamais-fe relâcher, ni se démentir; peut-il y avoir une marque plus certaine, qu'une personne est solidement vertueuse, & qu'elle a acquis la perfection de son état, que de voir qu'elle en remplit toutes les obligations avec une exactitude reguliere? Le même.

Cette vie reguliere, quoi que commune, est infiniment agréable à Dieu, & l'on n'y acquiert pas moins de merite, que par les travaux d'une vie plus éclatante, pour la raison que nous avons deja dite. D'où il s'ensuit que non seulement c'est une voye droite & fûre, par laquelle il conduit une infinité de fideles; mais sans pousser les choses trop loin, on peut dire que c'est par cette exactitude,

qui font une particuliere profession de pieté dans le monde; & que toutes les autres marques qu'on en peut avoir; sont équivoques & sujettes à l'illusion. Car comme l'exacte observation de tous ses devoirs est génante & contraire aux inclinations de la nature, elle ne peut avoir d'autre principe qu'une forte habitude interieure de vertu, qui est par con-fequent agréable à la divine Majesté, & une source inépuisable de merites, & un tresor, d'où l'on peut tirer à tous momens dequoi s'enrichir pour le Ciel : puisque sans travail-ler sur nouveaux frais, & sans faire autre chose que ce que font tous les autres de la même profession, on peut acquerir une infinité

de merites. Le même.

On doit supposer que pour agir en Chré- sans ce ica tien, il faut offrir à Dieu toutes ses actions, glement, & que selon le conseil de l'Apôtre, on doir conduite en tout ce que l'on fait, chercher la gloire de reglée, il Dieu : or dans ce dessein & dans cette vûë si est dissielle d'agir en digne de nos soins, que pouvons-nous faire d'agir en Chrétien, plus fagement, & avec plus de conduite, pour & demede faire chaque chose par ordre & en son temps? Car sans cela, dans cette varieté, & dans cette vicissitude d'occupations, qui partagent la journée, quel moyen de leur donner toute l'application necessaire, de dresser sans cesse son intention, si l'on n'agit que par humeur & par hazard, & de faire pour Dieu, ce qu'on ne sçait pas même qu'on doit faire ? Et enfin quel merite pouvons-nous acquerir par des actions tumultueuses, sans ordre, sans dessein, & sans penser à autre chose, qu'à fortir de l'embarras où nous nous trouvons ? Au lieu que quand tout est regié, & qu'on fait chaque chose en son temps, on agit en Chrétien, & c'est par là, que plusieurs side-les deviennent saints & parsaits, quoi qu'ils ne fassent pas davantage que les autres. Ils ne menent souvent qu'une vie ordinaire aux yeux des hommes, qui ne sont pas des juges competans du merite de nos actions; mais à ceux de Dieu, c'est une voye admirable, comme il est dit dans la Sagesse en parlant des justes : Reddidit justis mercedem laborum suorum, Sap. 102 & deduxit illos in via mirabili. Car que font, je vous prie, tant de gens de bien, de tou-tes les conditions, & de tous les états? Sou-vent on ne les distingue des autres de la même profession, que par l'application & l'exactitude à s'acquitter de leurs devoirs ; ils ne font que ce que font tous les autres; mais ils le font avec une exactitude, qui leur tient lieu des plus grandes & des plus belles actions.

Le grand avantage que l'on retire de cette ta tegle & pratique, c'est que l'on peut acquerir la sain- l'ordre teté avec moins de peine ; car ensin, si dans qu'on se tous les arts & dans toutes les sciences, le la sorte, grand secret de s'y rendre bientôt parfait & facilite la consommé, c'est d'y proceder par ordre & vettue, se par methode, & d'avoir de sûres regies qui est entre de la peine, & qu'on abrege bien du chemin, ce morena de la peine, & qu'on abrege bien du chemin, de la peine, & qu'on abrege bien du chemin, ce morena quand on n'a qu'à suivre la route qu'on trouve toute tracée: il en est de même de la sain-teté, qui est tout ensemble la science du Ciel, & la voye qui nous y conduit; pour faciliter cette voye, & abreger ce chemin qu'on nous represente si difficile, & d'un si long travail, il ne faut que regler les actions ordinaires de sa vie, & marcher par cette voye; car alors que l'on doit juger de la vertu des personnes rien ne nous arrêtera, l'habitude en appla-Tome IV:

& cette Itgularité un tresor de

merites

devant Dieu.

nira toutes les difficultez, & nous rendra aisé ce qui nous paroissoit auparavant impratiquable; un jour reglera l'autre, nous sçaurons ce que nous devons faire à telle heure, & à tel temps; & ainfi marchant dans un chemin uni, & faisant tous les jours la même route, on ne trouve rien qui nous fasse de la peine. Le même.

point fu-jette à l'il-

C'est une voye d'une vie reglée est sûre, & il a qui n'est n'y a point d'illusion à craindre, comme ont sujet d'apprehender ceux qui sortant de la voye commune, s'embarrassent dans mille projets, & mille desseins, qui leur font souvent quitter un bien certain, pour courir après un autre, qui n'est quelquesois qu'imaginaire ; qui veulent avoir part à toutes les bonnes œuvres d'une ville, pendant qu'ils abandonnent le soin de leur famille, de leurs enfans & de leurs domestiques ; qui sous prétexte de charité s'intriguent en mille affaires qui ne les regardent point, ou qui sans ordre & sans aveu, par un zele indiscret, s'ingerent dans des emplois & dans des fonctions au dessus de leurs forces. A Dieu ne plaise, que j'improuve, ou que je blâme jamais les bonnes œuvres que pratiquent tant de gens de bien ; je dis seulement qu'elles doivent être proportionnées à l'état, aux forces, & à la profession de chacun, & que c'est en quoi consiste l'ordre d'une vie reglée, de voir ce qu'on doit & ce qu'on peut faire, ce que la charité exige de nous, ce que notre état permet, ce qui est essentiel, & ce qui est de surérogation, à quoi notre zele nous porte; quand les mesures sont prises pour chaque chose, que la charité est ordonnée, comme veut le Saint Esprit, que nos occupations & nos bonnes œuvres sont conformes à notre profession, à notre âge, à notre condition, on peut dire que nous sommes dans la perfection que Dieu artend de nous, & que la regle que nous suivons étant droite, tout ce qui y est conforme ne peut manquer de l'être. Le même

Si je vous disois que pour servir Dieu, vous devez renoncer entierement au monde, à vos biens, à vos charges, à vos emplois, aufque de me- vos biens, a vos charges, a vos empresance une vie fi-bien qu'il faut abfolument renoncer à vos reglée, & defordres & à vos débauches; vous me diriez eque Dieu que Dieu ne vous appelle pas à une fi haute exige de exige de que Dieu ne vous appene par un convenez que nous en ce perfection; mais puisque vous convenez que c'est une obligation indispensable de quitter la maniere de vie déreglée, que vous avez peut-être menée jusqu'à present ; je vous en fuggere le moyen infaillible, qui est de regler maintenant votre temps, & vos occupations de toute autre maniere, puisque c'est l'ordre qui conduit à Dieu, & que c'est le moyen de le servir comme il le souhaite. Le même.

C'eft par

Rien de

plus rai-

C'est par les exercices de pieté que nous devons commencer à regler notre vie ; j'enactions de tens par là, les actions qui tendent immediatement à Dieu, à qui nous devons rendre nos nons de fervices & nos adorations enague par vons commencer à ces pieux exercices font la priere, la lecture mencer à ces pieux exercices font la priere, la lecture mencer à commencer à commencer de la lecture de regler no- des bons livres, affifter aux divins mysteres, tre vic. approcher des Sacremens, écouter la parole de Dieu, & pratiquer les charitez chrétiennes, qui sont compatibles avec notre état. Voilà la principale partie de notre vie, ou pour mieux dire, il seroit à souhaiter qu'on s'appliquât uniquement à ces choses saintes; mais parce que la necessité de cette miserable viene le permet pas, du moins y doit-on donner une partie de son temps; aussi est-ce une pieuse coucume aussi ancienne que la Religion mê-

me , & le culte du vrai Dieu , de lui confacrer du moins le commencement & la fin de la journée, & il y a peu de personnes, à moins qu'elles ne soient dans le dernier déreglement, qui manquent à un si juste devoir. Je dis le commencement de la journée; car c'est un devoir de justice de confacrer les prémices à Dieu ; c'est par là qu'il faut attirer le secours du Ciel, & par ce moyen un Chrérien est suf-fisamment averti de ce qu'il doit saire le reste du jour. Or afin de fatisfaire à cette obligation, donnez a celui qui est le principe & la fin de toutes choses, les premieres actions, donnez-lui la premiere pensée de votre esprit, la premiere affection de votre cœur, & la prémiere parole de votre bouche, par une fervente priere; & reconnoissez que puisque vous tenez la vie de lui, vous ne la devez employer qu'à son service. N'ômettez jamais (Chrétiens Auditeurs) cette sainte pratique de la priere du matin, & déterminez alors tout ce que vous avez à faire en cette journée, en vous souvenant qu'une vie chrétienne doit être reglée, & ne rien faire par hazard... Il faut en second lieu terminer la journée par un examen sur la maniere dont tout le jour s'est passé, & par une action de graces des bienfaits qu'on a reçus de la divine bonté, des dangers dont elle nous a préservez, & de la protection toute speciale qu'elle nous a don-née, pour ne pas tomber dans des pechez qui auroient peut-être causé notre damnation éternelle. C'est aujourd'hui l'usage de la plûpart des familles chrétiennes de taire la priere publique le soir, & il seroit à souhaiter qu'une si sainte pratique sût établie par tout: du moins chaque particulier ne doit jamais prendre son repos, sans s'être acquitté d'un devoir si chrétien, qui attire les graces & les benedictions du Ciel sur ceux qui marquent par là qu'ils en sont reconnoissans. Mais ce n'est pas assez ; il faut outre le commencement & la fin de la journée, regler les actions de pieté que nous devons pratiquer de temps en temps, nos devotions, les confessions, les aumones & les autres œuvres de charité, les penitences, & tout ce qui est necessaire pour vivre en Chrétien veritable, & regulier. Auteur anonyme.

Il y a de la peine, dit-on, à mener une C'est un vie unie, reguliere & chrétienne; mais quelque penible que puisse être cette vie reglée, direqu'il y un Chrétien a-t-il à déliberer s'il doit vivre a de la peichrétiennement ? Et peut - il vivre chrétien- ne à mener nement sans être reglé dans ses devoirs? Cer- vie reglée, tes, si la peine nous en détourne, & si les difficultez nous arrêtent dans la pratique du bien, il faut renoncer non seulement au service de Dieu, mais à toutes les conditions de la vie, & même à toute la focieté humaine: car quelles bienséances du monde ne portent pas avec elles un caractere de gêne & de sujétion? Que seroit-ce dans le commerce de la vie, qu'un homme qui auroit pour principe de ne se faire violence en rien? Ce n'est même qu'en sefaisant violence presque en tout, qu'on passe pour honnête homme dans le mon-Il faut scavoir se contraindre pour y avoir place parmi ce qu'on appelle honnêtes gens; il le faut, & on le fair. On ne veutse dispenser de cette loi qu'à l'égard de Dieu; tout est trop genant, tout est trop épineux, tout est trop penible à son service. Erre re-gulier, c'est-à-dire, reglé en toutes ses actions, quelle contrainte! On a beau reprelenter que

tentif pour ne jamais rien faire qui ne soit dans l'ordre? pourvû que ce soit un usage redes que c'est un devoir de Chrétien, il semble que ce même devoir devient impossible. Ah! quelle idée nous sommes-nous formée Ah! quelle nec'il de notre Religion ? quelle negligence dans nos devoirs ? quelle insensibilité pour notre salut ? Le P. Croiset, Tome premier de ses Ressexions spirituelles.

La peine aux loix rudes, & bizarres

Si pour gagner le Ciel, il falloit indispensablement travailler jour & nuit dans des emglee au ter-vice de Dieu, n'et eficiave de toutes les bienséances, faire une pas û gran-de que celle de le faire aux lois de Cour; s'il falloit user ses jours, sa santé, sa vie même, dans un cahos d'affaires & d'embarras, toûjours occupé, accablé sans du monde, relâche; le nombre des serviceurs de Dieu seroit-il grand? Si pour vivre en parfait Chrétien, il falloit dévorer tous les déplaisirs des mondains, s'allujettirà toutes les bizarres & fatiguantes loix de mode, de civilité, d'usage, & de coûtume ; s'il falloit feulement , pour plaire à Dieu, se gener autant, & le corps & l'esprit, qu'une femme mondaine le fait pour plaire au monde, appelleroit-on le joug du Seigneur fort doux, & son fardeau fort leger ? Est-ce qu'on ne sent pas la difference de ces deux jougs? On la sent; on avoue même que le monde est un mauvais maître; on l'appelle bizarre, dur, tyrannique; on n'oseroit penser de même d'un Dieu aussi bon & aussi bienfaisant que le nôtre : pourquoi se plaindre donc si fort des difficultez, ou de la contrainte qu'on s'imagine qu'il y a d'être ponctuel & exact à s'acquitter de ses devoirs au fervice d'un si bon maître? Le même.

La veritable pieté ne fut jamais oisive, elle L'exactitu- scait accorder la priere & l'action. Une perplir ses de- sonne solidement vertueuse, met sa princivoirs, ban pale devotion à s'acquitter parfaitement de nit l'oisve ses devoirs, quelque penibles qu'ils soient. Elle sçait que la perfection que Dieu demande de nous, est celle de notre état ; puisque c'est à cet état qu'il nous a appellez. Quelle conduite de la Providence, si elle nous engageoit dans une condition, pour n'y rien faire de tout ce qui regarde cette condition, ou pour le faire negligemment, sans ordre, sans regle, sans exactitude.... L'amour propre ne peut souffrir tout ce qui a un air de sujétion & de gêne ; & la même chose à quoi d'abord on se portoit par inclination, devient un fardeau insupportable dès qu'elle se change en devoir. Il arrive quelquefois par le même principe, qu'on est exact dans les menues observances jusqu'au scrupule, & negligent dans les grandes, jusqu'à une espece d'oubli. Mais peut-on ignorer que si c'est une illusion de s'imaginer qu'on peut se dispenser des moindres obligations de son état, pourvû qu'on s'acquitte des grandes; ce n'est pas une erreur moins groffiere de se dispenser des grandes, & de n'être religieux observateur que des petites. Le même.

Il ne faut de son état! Les conditions sont différentes; ses ordres, & une préparation de cœur à les Tome IV.

c'est un Dieu qu'on sert, & que notre devoir mais l'obligation d'en remplir tous les devoirs cher une cest un Dieu qu'on tett, ce autre per-effentiel, & notre bonheur éternel sont inse- est la même ; il est certain néanmoins , que fection que effentiel, & notre bonheur éternel font line- et la litelle, il ett certain neathioins, que fection que parables de son service; on se plaint, on lan- toute devotion n'est pas propre à toute con- celle qui quit, on se dégoûte. Faut-il toûjours être dition; ce qui feroit la sainteté des uns, servit conssiste qui se soit un obstacle au salut des autres. Ce sont, se- complise- compliselon l'Evangile, comme autant d'arbres qui ment doivent tous porter du fruit, mais chacun du fes devoits, dans l'ordre! pourvulue ce nu dit de la fruit de son espece; & c'est en quoi notre la cu dans la vie civile, rien ne coûte. Mais fruit de son espece; & c'est en quoi notre la cu dans la vie civile, rien ne coûte. Mais fruit de son espece s'est en quoi notre la cu dans la vie civile ; rien ne coûte. Mais fruit de son espece ; & c'est en quoi notre la cu dans la vie civile ; rien ne coûte. Mais fruit de son espece ; & c'est en quoi notre la cu dans la vie civile ; rien ne coûte. Mais fruit de son espece ; & c'est en quoi notre la cu dans la vie civile ; rien ne coûte. Mais fruit de son espece ; & c'est en quoi notre la cu dans la vie civile ; rien ne coûte. Mais fruit de son espece ; & c'est en quoi notre la cu dans la vie civile ; rien ne coûte. Mais fruit de son espece ; & c'est en quoi notre la cu dans la vie civile ; rien ne coûte. Mais fruit de son espece ; & c'est en quoi notre la cu dans la vie civile ; rien ne coûte. Mais fruit de son espece ; & c'est en quoi notre la cu dans la vie civile ; rien ne coûte. Mais fruit de son espece ; & c'est en quoi notre la cu dans la vie civile ; rien ne coûte. Mais fruit de son espece ; de con espece ; de c la perfection propre d'un état different du nôtre, il en coûteroit beaucoup, & la vertu se-roit penible; mais quelle excuse! depuis qu'on scait que la vraye vertu consiste dans l'accomplissement de nos devoirs. Tout ce que nous faisons, nous voulons qu'il soit à notre liberté ; dès que c'est un engagement de l'état où nous fommes, notre amour propre se trouve gené & contraint; rien n'est de son goût, s'il n'est de son choix. Or Dieu veut que nous fassions ce qu'il a ordonné, qui est de nous acquitter des devoirs de notre état avec toute exactitude qui nous est possible, & c'est une illusion grossiere de negliger ses préceptes pour suivre ses conseils, quand ils ne sont pas

Propres de notre état. Le même.

On ne craint point de passer pour un petit esprit, quand il s'agit de faire paroûtre un point sile
perint sile grand empressement pour ses propres inte-d'esprit d'êreis, & un zele extraordinaire pour ses af-quelle ponctualité dans les affaires du monde, & de dans tous les devoirs de la vie civile! Garder jusqu'aux moindres bienséances, c'est sçavoir vivre ; être enfin continuellement attentif à profiter de tout, ne laisser échapper aucune occasion de faire fortune; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui avoir de l'esprit, avoir du bon sens, être habile ; & combien de fois at-on dir, qu'on perd souvent tout pour avoir manqué à quesques circonstances! Mais s'applique-t-on serieusement aux devoirs de son état? Tâche-t-on de prositer avec soin des plus petites occasions de plaire à Dieu, & de croître en vertu? Est-on exact à remplir les plus perits devoirs de la Religion? C'est, diton auffi-tôt, scrupule, petitesse d'esprit, minutie. Si l'on disoit que cent petits ajustemens, dont une femme mondaine se sere pour se parer, ou que cent manieres génantes & affectées qu'il faut observer dans le monde, c'elt petitesse d'esprit, à la bonne heure : on comprend qu'un bon esprit ne sçauroit s'occuper de ces bagatelles; mais qu'une probité exacte, qu'une exactitude constante à remplir tous ses devoirs, qu'une delicatesse extrême de conscience, qu'un soin vis & ardent d'éviter jusqu'au moindre peché, soit la marque d'un petit esprit , il faut assurément l'avoir bien borné cet esprit, & le cœur encore plus gâté, pour avoir une pensée si déraisonnable. Le même.

Il femble qu'on ne se puisse former une plus Comme la juste idée de la vie chrétienne, qu'en la con- vie chré fiderant comme une vie d'attention conti-tienne est nuelle à ce que Dieu demande de nous en cha-nuelle à ce que Dieu demande de nous en cha-de regle, il que état, & dans chaque action interieure & faut exterieure, & que c'est cette disposition que continuelle le Prophete exprime, lorsqu'il dir: Provide- attention à lam Dominum in conspecta mes semper. Car ce de notre regard vers Dieu, est le regard d'un serviceur devoir vers son maître, & d'un fils vers son pere, Psal. 15. Quelle erreur de chercher sa perfection hors qui enferme un desir sincere de connoître tous

Nnz

ARITE'. REGUL

fuivre. Il y a pourtant cette difference entre les actions exterieures, & les interieures; que l'on connoît beaucoup mieux si les actions exterieures sont conformes ou contraires aux devoirs de notre état, que l'on ne le fait des interieures, qui sont souvent couvertes par les nuages que la convoitise y répand : en sorte que nous ne sçaurions assurer si nous avons le fond du cœur dans l'état où Dieu veut que nous l'ayons. Mais comme nous ne sçaurions sortir de cette obscurité, il ne faut pas laisser de regler l'exterieur; parce que le reglement de notre conduite exterieure, est un moyen pour parvenir à regler l'interieur. C'est pourquoi si l'on n'a pas encore les sentimens que l'on doit avoir, il ne faut pas laisser de faire ce que l'on doit ; par exemple , quand on se sent le cœur aigri contre quelqu'un, l'on ne doit avoir aucun égard à ce sentiment; mais agir envers lui, comme si l'on avoit le cœur plein d'amour & de tendresse, & par ce moyen il faut esperer que Dieu nous fera la grace de regler nos mouvemens interieurs, comme nous aurons reglé les exterieurs pour l'amour de lui. Esfais de Morale, Tome I. Traité 2. chap. 6. 6 7.

C'est cette attention & cette vigilance à nous acquitter de nos devoirs, qui nous maintient dans une vie reglée, égale & uniforme, & qui nous fair pratiquer avec fidelité les mêmes exercices dans les mêmes temps. Car si nous avons toujours pour but de faire la volonté de Dieu, comme nous le devons toûjours avoir, dans toutes nos actions, nous jugerons avec raison que nous nous rendrons lus conformes à cette divine volonté, en fuivant un ordre établi avec prudence par les lumieres, & par la direction de ceux qu'il a commis pour nous gouverner, qu'en le quittant par inclination & par fantaifie. Moins nous avons de part aux choses, & plus nous avons sujet de croire, que c'est Dieu que nous suivons en les faisant, & celles qui sont d'elles-mêmes égales & indifferentes, devien-nent inégales, lorsqu'on ajoûte aux unes cette raison d'uniformité. Mais aussi quelque regle que l'on se soit prescrite dans les choses d'elles-mêmes indifférentes, il faut être prêt de la changer dans les occasions, où Dieu nous fait connoître qu'il demande autre chose de nous. Les mêmes.

Il faut que l'on m'accorde que les choses que nous appellons indifferentes, aufquelles on fe trouve ordinairement engagé, ou par la necessité de la vie naturelle, ou par la bienséance de la vie civile, sont innocentes d'ellesmêmes. Car quel mal y a-t-il à se lever, à s'habiller, à prendre ses repas & son repos, à s'entretenir avec ses amis, à prendre soin de ses affaires, à veiller sur sa famille, à prendre quelque divertissement agréable pour se délasser de quelque fatigant travail du corps, ou de quelque violente contention d'esprit? Si vous remarquez quelque action que vous jugiez mauvaise pour être défendue par quelque loi, je ne la mets point au rang des cho-fes qu'on appelle indifferentes; pour quoi douter qu'elles ne puissent devenir bonnes, quand elles sont faites dans l'ordre? Car enfin, qu'estce qui rend une action vertueuse, sinon la conformité qu'elle a avec la loi & la raison? Si donc on ne regarde celles-ci que comme venant d'une loi, que nous devons adorer; scavoir, la volonté de Dieu qui nous y assujettit, & que d'ailleurs la raison nous dise,

qu'il est juste & raisonnable qu'on s'en acquitte, ne passent-elles pas de cet état d'indifferentes, au rang de celles qui sont louables? Et ne sont-elles pas même capables de meri-te, si on les fair par un motif surnaturel? Car puisqu'on ne les fait que par raison & par devoir, & parce que Dieu le veut ainsi, pourquoi les ôteroit-on du nombre des vertus ? Le P. Haineuve, seconde Partie du livre de l'ordre de la vie & des mœurs, Discours sixieme.

Si nous sçavions ménager le temps, & ob- Quel grand server l'ordre & la regle qui nous est prescrite pour toutes les actions de notre vie; quels merites nous pour moyens n'aurions-nous point de nous enri- rions acchir en peu de temps? Que nous amafferions querir pour de merites! que nous acquererions de coude merites! que nous acquererions de cou- en failant ronnes & de degrez de gloire! quels tresors, ains tou-en un mot, pour le Ciel! Il n'y auroit au- tes nos acune de nos actions qui ne fût une vertu; il l'ordre, n'y auroit ni parole, ni pensée, qui ne meritat une riche recompense; aucun instant qui ne nous valût l'éternité; il n'y auroit soûpir de notre cœur qui ne fût reçu de Dieu comme un acte de charité: Ah! qu'une vie pafsée si saintement seroit précieuse! Tous les momens vaudroient des années, & un de ses jours, des siécles entiers. C'est le moyen d'arriver en peu de temps au merite de la plus honorable vieillesse; puisque, comme dit le Sage, ce n'est pas le nombre des années, mais le nombre des bonnes actions, qui nous donne l'honneur de cet age respectable, & qu'un homme qui sçait bien ménager son temps, trouve qu'il a plus fait en peu de jours qu'il a vêcu, qu'un autre qui auroit blanchi dans une vie déreglée. Helas! Chrétiens, que de temps perdu! que de jours qui doivent être effacez de notre vie! que d'années que l'on doit compter pour rien! Tel qui se donne aujourd'hui foixante & quatre-vingts ans, n'est encore qu'un enfant, si l'on compte son âge par son merite; c'est un enfant de cent ans, qui n'a rien de la vieillesse que les rides & les infirmitez; & quand il faudra rendre compte de sa vie à ce juste Juge qui ne regarde que nos actions, il luifera voir qu'il a demeuré longtemps sur la terre, mais qu'il a peu vêcu. Si un Historien prophane avoit écrit l'histoire de Saul, il auroit assuré que ce Prince auroit regné quarante anssur la Judée, parce que le soleil auroit fait sa course autant de fois; mais l'Ecriture sainte qui ne suit pas en ce point le calcul des Astrologues, & qui mesure plûtôt les années par les merites que par les mois, marque qu'il n'a regné que deux ans, parce qu'il n'a vêcu saintement, & selon la loi du Seigneur, que durant deux années. Le même.

Je ne crains point d'affurer, que le moyen de connoître comment va l'interieur d'une ctions expersonne, c'est de regarder comme va l'ex-terieures terieur; c'est-à-dire, comme elle regle son gless, est temps, ses actions, ses affaires, & tout ce une marqui paroit au dehors: parce que c'est un grand que infailpréjugé qu'un Chrétien si regulier dans ses pinterie actions exterieures, a encore plus de soin de est pareillece qui lui est plus important & plus essentiel, ment qui est de mettre ordre à sa conscience, regler ses desirs, ses affections, & tous les mouvemens de son ame. Or ce préjugé est si bien fondé, que comme on ne peur mieux juger d'une cause que par ses effets, on ne peut avoir de marque plus certaine qu'un homme est veritablement vertueux, que de voir qu'il fait toutes ses actions dans l'ordre, & que tout ce qui vient de lui, est reglé selon la

indifferentes deviennes quand

pir regle dans tou-

nous agif-fons con-

formé-mene à la

volonté de

que l'Ecriture sainte, comme quelques-uns ont remarqué, recommande jusqu'à vingt-quatre fois de veiller, pour nous apprendre qu'il ne faut laisser passer aucune heure du jour sans prendre garde à ce que nous devons faire en ce temps-là, & de la maniere que nous le devons faire. Ce n'est pas qu'il soit

défendu de donner le temps necessaire à son repos; mais c'est, comme dit Saint Paul, qu'il ne faut dormir; qu'il ne faut veiller, qu'il ne faut faire chose du monde qui ne soit reglée, qui ne serve à notre persection, & qui ne se rapporte à la gloire du souverain Maître que nous servons; car c'est la verita-ble marque que nous le servons sidelement.

Vaine & cenx qui difent rien à faire.

Le même. Ne se trouveroit-il point quelqu'un dans cette assemblée, qui se crût bien dispensé de regler toutes ses actions, en disant qu'il n'a rien à faire, & que le hazard les faifant naîqu'ils n'ont tre, il ne peut regler ce qui est hors de sa prevoyance, & dont il n'a ni droit, ni pouvoir de disposer? Quoi, mon cher Auditeur, un homme qui est né pour le travail, com-me dit l'Ecriture, n'a rien à faire? Un Chrétien qui rendra compte à Dieu de tous les momens de sa vie, & qui a un bonheur éternel à acquerir, ne trouve pas dequoi s'occuper? Si cet homme en doit être crû sur sa parole, il ne merite pas de vivre ; car chacun dans la vie civile a son occupation, les uns par neces-sité, les autres à raison de l'état & de la condition où la Providence les a mis, & les autres enfin de leur propre choix. Mais qui estce qui peut tenir ce langage ? Est-ce ce pere de famille? Non sans doute; car l'ordre qui doit être dans sa maison, n'est-il pas le juste sujet d'une honnête & chrétienne occupation? N'a-t-il pas outre cela des affaires au dehors? ne lui en luscite-t-on jamais? N'est-il pas obligé de pourvoir à cent choses qui regardent sa famille, & sa personne? Ce ne peut être que sa negligence qui l'empêche de regler tout cela. Est-ce ce jeune homme qui n'a point encore de charge, ou qui ayant abondamment dequoi vivre, ne songe qu'à passer le temps? Tout l'ordre qu'il met dans les actions de la journée, c'est de voir en quels divertissemens il la pasfera; jeu, repas, promenade, compagnies, bal, comedie: comme il ne le peut trouver à tout cela en même temps, il le partage & le fair par ordre. Helas! qu'il y a aujourd'hui de personnes de ce caractere! Un Ancien difoit qu'il ne falloit pas compter ces gens au nombre des hommes ; mais le Christianisme m'apprend, qu'ils vivent dans un déreglement honteux & criminel. Est-ce enfin cette femme mondaine, qui ne s'occupe que de la ba-gatelle, d'habits, de parures, d'ajustemens? C'est en esset n'avoir rien à faire; mais serat-elle quitte pour cela devant Dieu? Sera-ce enfin cet homme, qui a une extrême horreur de toute contrainte & de toute sorte de travail? Son occupation est de n'en avoir point, & de mener une vie oisive & inutile; il n'a point d'affaires ausquelles il puisse donner aucun foin ; mais il doit s'attendre aussi d'être un jour condamné aux tenebres exterieures avec ce serviteur inutile de l'Evangile : Ser-

pum inutilem ejicue in tenebras exteriores. Il a enfoui letalent qu'il a reçu du Ciel; il n'a pas

sçû le faire valoir, pour n'avoir pas reglé, ni son temps, ni ses actions, selon l'ordre que

Tome IV.

PARAGRAPHE SIXIE'ME. 425'
Ioi de Dieu, & la droite raison. De la vient crivoient. Vous dites que vous n'avez rien à faire; & cependant vous êtes obligé de vivre en Chrétien. Hé! n'y a-t-il point de pauvres à fecourir, de malades à visiter, d'affli-gez à consoler, & enfin de bonnes œuvres à pratiquer? Ce sont là les actions chrétiennes, que Dieu vous a donné le temps & le moyen de pratiquer, dès-lors qu'il ne vous a pas appellé à un état qui demande d'autres occupations. Et si vous étiez un veritable Chrétien, ce sont les actions que vous auriez à regler, de crainte qu'elles ne vous empêchassent de vaquer à toute autre affaire. Auteur anonyme.

Il ne faut jamais se prescrire un temps certain pour faire une chose, en sorte qu'à quel- ps telle que prix que ce soit, elle doive être ache- ment six vée à tel jour & à telle heure; autrement on pour ch fe met en danger évident de setroubler : par- que action, ce que peut-être il en faudra davantage pour qu'on la bien faire. Et puis, qui vous a dit, qu'll folument ne furviendra pas quelque chose, que vous l'avoir faite ne prévoyez pas, qui y apportera du retardement? Ayez seulement dessein d'y mettre temps làs tout le temps qui sera necessaire pour la faire comme il faut, sans vous marquer ni prescri-re d'autres bornes. De plus, quand vous la ferez, que ce soit sans empressement; n'y al-lez pas brusquement, ni avec impetuosité, autrement vous gâterez tout. Usez, à la bonne heure, de diligence; mais non de précipitation. Ceux qui vont trop brusquement en leurs affaires, les ruinent au lieu de les avancer. Au-

teur anonyme.

Que l'on vivroit tranquillement dans une Le bonhem famille, si tout y étoit reglé, & se passoir avec & la paix ordre; si l'on pouvoit y établir les heures du mille bien travail & du repos; si on y sçavoit dire, on reglée, a tant de temps pour prier Dieu le matin, & tant le soir. A telle heure on se leve, à telle autre on se retire. Telle heure est destinée à cer ouvrage; hors de là il n'y faut pas toucher sans ordre. Que les services y seroient ponctuels! que les emplois y seroient agréables! & que les peines y seroient douces! Rien ne se feroit à contre-temps ; comme il n'y auroit point d'heures inutiles, il n'y en auroit point de trop chargées de travail. Cet ordre feroit un temperament, que la diversité rendroit tres-agréable; rien ne pourroit causer d'ennui, ni de chagrin dans une vicissitude d'actions si bien ordonnées; un changement de travail seroit un repos ; le jour ne seroit pas si beau, s'il n'étoit suivi de la nuit, & la nuit seroit insupportable, si elle devoit toûjours durer. Ce n'est pas assez pour le bon reglement de cette famille d'avoir ses heures destinées pour chaque action : il faut de plus que telles actions puissent être honné-tement pratiquées en telles heures; car toutes les différences des temps ne font pas égale-ment propres à faire toutes choses, & toutes les actions ne sont pas pour être faites à tou-tes les vingt-quatre heures du jour; c'est pourquoi il faut de l'ordre, & que cet ordre soit sagement reglé. La Famille sainte du P. Cordier, Tome 2. ch. 1. 9. 3.

Montrez-moi une famille, dont toutes les Continuapersonnes soient unies comme dans un chœur tion d de musique, où chacune tienne sa partie, & même suque toutes soient d'accord, en sorte que tout jet. foit dans l'ordre, & qu'il n'y ait rien de dérangé. Je ne craindrai point de dire que Dieu préside dans cette maison, & que cette union & cette paix est un effet de sa presence. Mais son état, sa condition, & sa raison lui pre- si au lieu de cet ordre & de cette correspon-

Nn 3

ment fixer

REGULARITE:

dance, la contrarieté s'y met; si chacun veut tres, comme à la fin de la loi. Troissemedance, la contratete sy inct, i chiache se s'élever au-dessus de son rang; si l'un entre-ment. Quand l'ordre précis, & le comman-prend sur la charge d'un autre; si la femme dement d'une personne qui a autorité sur nous, prend sur la charge d'un autre; si la femme prend fur la charge it un autre, it la rennie de porte plus haut que le mari; si les ensans l'ordonne : car alors l'obéfssance demande ne respectent ni pereni mere; si les serviteurs qu'on quitte son petitreglement pour pratiquer ne respectent ni pereni mere; si les serviteurs sont les maîtres; si chacun veut vivre à sa fantaisie, sans prendre l'ordre de celui qui le doit donner; si la division enfin partage les esprits, n'y ayant ni loi, ni ordre, nire-glement, Dieu se trouvera-t-il parmi ce de-sordre, la benediction du Ciel se répandrat-elle sur cette maison, & la paix regnera-t-elle dans cette famille si mai reglée ? Le mé-

Une action prévûë & prémeditée, faite en ion te par ha-zaid, on avec préci-

Occasions

quitter l'ordre que

on l'on peut quel-quefois

Il faut encore ajoûter qu'une action prévue & prémeditée, & dont on a pris les melures, se fait de toute une autre maniere ; aussi réuffit-elle tout autrement. On a consideré comme il s'y faut prendre, quels moyens réullit tout il y faut employer, & de quelle adresse il se autrement il y faut employer, the de quelle adresse il se autrement dans l'exécution, touque quand faut servir. Maintenant dans l'execution que quand faut servir. Maintenant dans l'execution que quand clle est sai te la raison y travaille, parce que rien ne la clle est sai te la raison y travaille, parce que rien ne la clle est sai te la raison y travaille, parce que rien ne la clle est sai travaille par le la vue : circonstance sur laquelle elle ne jette la vûë: comme tout est exactement concerté, on a loisir d'y observer la bienséance qui est necesfaire, & si c'est un ouvrage qu'on entreprend, on le polit, & on y met la derniere main, tout se passe sans bruit; car la passion n'y a point de part : au lieu que quand on est surpris avant d'avoir mis ordre à rien, c'est un pur hazard si la chose réussit. Et comment reuffiroit-elle, puisque la surprise nous ôcela presence d'esprit, & nous jette dans letrouble? Que peut faire un homme qui n'a pas la tête bien forte, quand trois ou quatre affaires se presentent tout à la fois, & toutes pressantes, faute de les avoir faites en leur temps? Par où commencera-t-il? Sa raison se confond, la colere & le dépit le font agir brusquement & gâter tout; il n'a pas plûtôt commencé, que s'appercevant qu'il s'y est mal pris, il recommence, il se chagrine, abandonne tout, & rejette sur d'autres la faute dont il est seul coupable. Le même.

Quelques regles que vous ayez prises pour faire chaque chose en son temps, & quelque temps que vous ayez marqué pour chaque chose, votre exactitude & votre regularité à les observer, ne doit point être si rigoureuse, que vous ne puisssez, & même que vous ne deviez vous en dispenser en deux ou trois rencontres. Premierement. Quand une necessité imprévûë vous oblige de quitter ou d'interrompre une chose pour vous appliquer à une autre; la necessité n'a point de loi, dit-on, ou piûtôt c'est une loi de Dieu que cette necessité, à laquelle il faut obéir, & qui veut que ses ordres passent avant tous les ordres, & que toutes les regles arbitraires ce-dent à celle-là: qu'il faut courir au plus pressé, & préferer ce qui est de commandement à ce qui n'est que de conseil. Secondement. Il ne faut pas avoir moins d'égard à la charité qu'à la necessité. Toutes les excuses qui viennent de ce côté-là, sont toutes legitimes, & elles sont toûjours reçuës de Dieu & des hommes. Ainsi ne vous opiniatrez point à demeurer dans une exacte & scrupuleuse observation de toures vos heures, quand la charité vous appelle ailleurs, ou vous oblige d'aller contre votre regle, j'entends toûjours celle que vous vous êtes prescrite vous-mêmes : car la charité est la premiere regle du Christianisme, & êtes prescrite vous-mêmes : car la charité font profession de pieté, & qui devroient être la part de est la premiere regle du Christianisme, & les plus ardens à autoriser la vertu. Qu'une celles qui même à laquelle se rapportent toutes les au- personne pieuse, persuadée de l'obligation inpes serve de la charité font profession de pieté, & qui devroient être la part de celles qui même à laquelle se rapportent toutes les aupersonne pieuse, persuadée de l'obligation inpes serve de la premiere regle du Christianisme, & les plus ardens à autoriser la vertu. Qu'une celles qui même à laquelle se rapportent toutes les aupersonne pieuse, personne pieuse, personn

une vertu que Dieu même préfere au facrifice, & à tout ce que l'on pourroit faire de plus grand, & de plus avantageux pour sa gloire. Comme on connoît affez le merite de cette vertu, il ne faut avoir ni crainte, ni scrupule de laisser tout le reste, pour se rendre ponctuel à ce qui nous est commandé. Hors de ces occurrences, que personne ne peut contester, ni blamer, il est louable de se tenir ferme à la regle qu'on s'est prescrite, & à l'ordre qu'on a établi. Le même

Rien de plus instructif que le portrait que La femme nous fait Salomon de cette femme forte, qu'il forte, nous propose comme le modele d'une ame dans les solidement vertueuse, & reguliere dans ses Proverbes, devoirs. Le foin de conserver l'union & la est un mo paix dans sa famille, est une de ses principa- dele d'une les occupations. La vigilance sur toute samai-re. fon, & l'application à y maintenir le bon or-dre, font fon étude. Sa douceur enverstour le monde, & sa sagesse dans toutes ses paroles la font admirer. L'exactitude à payer le salaire de ses domestiques, & à pourvoir à leurs besoins, n'est pas la moindre de ses qualitez. Sa charité, sur-tout envers les malheureux, lui gagne le cœur de tous les pauvres; & tout le temps qu'elle n'employe pas à rem-

plir les devoirs de son état, elle l'employe au travail. Voilà à quoi se reduit la peinture de

cette femme parfaite, & veritablement regu-

liere, dont le Saint Esprit fait un si bel élo-ge, & qu'il dit être plus rare & plus precieu-se, que les perles qu'on apporte des extrêmi-tez du monde. Elle ne s'est pas distinguée par

des actions d'éclar, ni en marchant par des

voyes extraordinaires; mais par l'exactitude & la fidelité à ses devoirs communs. Ce n'est pas la peut-être une vertu à la mode, & au gré de tout le monde ; mais c'est une vertu veritable, solide, & vraiment au gré de Dieu. Le Pere Croiset, dans ses Reflexions spiri-

Il est vrai qu'une vie reguliere, & qui ne La vie reveut manquer à rien de ses devoirs, deman-guliete & de l'application à bien des choses; mais exacedans sexaceuns sexaceuns estaceuns sexaceuns estaceuns. les gens du monde, dans cette multiplicité d'esprits bizarres qu'ils ont à ménager, n'ont-genante ils aucunes regles, aucunes bienséances à ob-qu'on se server? & ne faut-il aucune attention sur soi, l'imagine. pour ne pas déplaire à des gens, qui ne cher-chent qu'à piquer avec esprit? Plusieurs heures d'étude que met chaque jour une femme mondaine à se parer, fatiguent bien plus qu'une regularité de prieres, & de mœurs toûjours aisée; & sans parler des chagrins secrets qu'elle est obligée d'essuyer, & que la dissimulation ne lui rend que plus sensibles, toute la journée n'est-elle pas pour elle une gêne, & de corps & d'esprit, qui rendroit peut-être insupportable le service de Dieu, s'il salloit autant se contraindre pour lui plaire. Le

La persecution a toujours été l'appanage Les perdes gens de bien; mais il est seur que la plus sonnes rude n'est pas toùjours celle qu'ils souffrent de ont des la part des impies. La plus sensible est celle persecu-qui leur vient de la part même de ceux qui tions à sous leur vient de la part même de ceux qui tions à

état, se détermine à en observer avec pon-Etualité les moindres devoirs, non pas comme des coûtumes de bienséance, mais comme des pratiques de salut : elle a besoin de beaucoup de resolution, & de plus de patience encore, pour ne pas ceder à la multirude de ceux, à qui cette reforme déplaît. Les moins reguliers dans la même profession, & dont le nombre est toujours le plus grand, regardent cette exacte ponctualité comme une espece de censure tacite, & cette ferveur leur paroît un secret reproche de leur lâcheté. Cette personne reguliere a beau se tenir dans le filence, & dans la retraite; ne s'oc-cuper que de ses devoirs, ne ceder à personne en douceur & en humilité; ce n'est pas à force de vertus qu'on dompte la jalousie. On prétend n'appercevoir en elle qu'un esprit de fierté & de distinction; sa trop grande regularité la fait regarder, comme on fait un nouveau reformateur, qui vient troubler un paifible relâchement dont on étoit en possession.

A la verité on ne doit pas donner occasion La regula-nite ne doit aux railleries & aux censures par des singupas degene- laritez odieuses, & qui sont toujours les effets d'un orgueil secret, ni par une scrupuleule ponctualité qui rebute : mais quand on n'est pas du goûr de certaines gens, parce qu'on fait son devoir, & qu'on y est appliqué & ponctuel, on doit se consoler: une pareille difgrace fait honneur. On ne doir jamais oublier cet Oracle : Que quiconque veut suivre Jesus-Christ de plus pres, doit s'attendre à jouffrir de toutes sories de personnes. Le même.
C'est un désaut assez ordinaire aux person-

C'eft un mêter de trop d'af-Eccli. II.

défair dans nes qui veulent être exactes & regulieres dans la regulair leurs devoirs, de vouloir se mêler de tout, te de se de ne lailler rien debance. & de ne laisser rien échapper à leur vigilance & à leurs soins. Je crois que c'est le sens de ces paroles de l'Ecclessatique : Fili, ne in multis fint actus tui. Car comme ceux qui n'ont qu'une affaire en tête, ou un office à exercer, en viennent facilement à bout, & y réuffiffent, pour peu d'application & d'affiduité qu'ils y apportent; tout au contraire ceux qui veulent se mêler de tout, voir tout, & faire tout par eux-mêmes, se donnent de grands mouvemens, & ne font presque rien; trouvent de grands obstacles, quand il faut entreprendre quelque chose en particulier; la multitude des autres affaires dont ils se trouvent chargez, met de la confusion dans leurs pensées, & empêche l'attention qu'ils doivent apporter à ce qu'ils font actuellement. Moï-Exod. 18. se étoit sans doute un religieux observateur des loix de Dieu; mais ne fut-il pas repris par son beau-pere Jethro, de ce qu'il se mêsoit de trop de choses, voulant que toutes les affaires du peuple d'Israel paffassent par ses mains, qui lui conseilla de se décharger sur d'autres, qu'il jugeroit capables de le foula-ger, d'une partie d'un fi rude fardeau, en leur commettant les affaires de moindre confequence, & de se reserver uniquement la connoissance & la décisson des plus importantes. Le P. Suffren, Tome 1. de l'Année Chrétienne,

sage avis C'est un sage conseil que donnent les mas-des Peres tres de la vie spirituelle de se des estes de vie, par lequel on range par ordre toutes de se tres de la journée, selon l'état, & la un ordre des actions de la journée, selon l'état, & la un ordre des actions de la Providence nous a mis-

dispensable, qu'elle a d'être reguliere dans son dent Directeur; & quand cet ordre est une de la jourfois bien reglé, de l'observer inviolablement, nec, chacus autant que la prudence, la charité, & la santé le pourront permettre. Une des grandes consolations, & l'un des grands avantages que je trouve dans l'état religieux, c'est que toutes les occupations y sont tellement reglées & rangées, qu'il n'y a point de vuide, rien d'oisif, tout est rempli, chaque chose a son temps qui lui est destiné. Mais qui empêche un homme du monde de participer à cet avantage incomparable, & de mener par ce moyen une vie reguliere, & en ce sens toute reli-

gieuse? Le même, chap. 6. art. 2. Ce n'est pas assez de fuir l'oissveté, & de Pour bien s'occuper; il faut se bien occuper; & pour se s'occuper bien occuper, il faut regler son travail, sans & selon la quoi beaucoup de gens s'occupent beaucoup, raison mais ils s'occupent mal : non seulement parce qu'ils font des actions mauvaises ou inutiles; mais parce qu'ils les font sans ordre, sans regle, sans methode. Ils sont toujours dans l'action, & dans le mouvement; mais c'est leur naturel imperueux, leur fantaisie, ou leur caprice qui les met en mouvement, & non pas la grace & la raison. Car sans parler des travaux que l'ambition, l'avarice, ou quelque autre passion fair entreprendre contre la loi de Dieu, ils font mal ceux à quoi Dieu & leur devoir les obligent, parce qu'ils ne les font pas selon que la raison les leur prescrit, & que demandent la nature, l'importance, & la necessité de chaque action : car qui ne sçait que rien n'est bien, si cet ordre n'y est gardé? que c'est l'ordre qui donne à chaque chose sa propre persection; que sans cette regle, le trop ou le trop peu, l'excés ou le défaut sont toujours à craindre, & que

ce n'est qu'un effet du hazard, quand quel-que chose réufsit? Sermon manuscrit. Comme l'oberffance des Religieux est plû- La regle & tôt une facilité que les Saints ont trouvée pour observer la loi de Dieu, qu'une nouvelle severité qu'ils ayent ajoûtée à l'Evangile ; de même la regle de vie qu'un homme du monde se prescrit dans son état, n'est pas une nouvelle loi qu'il s'impose lui-même; c'est un Dieu. moyen qui lui rend plus facile l'observation des loix & des commandemens de Dieu, qu'il est indispensablement obligé de garder. Car en quelque état que l'on soit, il n'est jamais permis d'agir par cupidité, ni de se conduire par sa volonté, & par son caprice. Il faut toûjours que la volonté de Dieu soit notre regle, non seulement dans les choses importantes, qui arrivent plus rarement; mais meme dans les plus ordinaires qui composent le cours de notre vie. Or cette volonté de Dieu, étant souvent assez difficile à découvrir, & notre propre volonté prenant souvent la place de celle de Dieu, n'est-il pas juste de s'afsujettir à quelque regle, prise par l'avis & le conseil d'un sage Directeur, pour nous déterminer, en nous rendant la volonté de Dieu plus sensible; parce qu'il est certain que Dieu qui a fait toutes choses avec ordre, veut auffi que nous en observions en tout ce que nous faisons. Et il ne faut pas s'imaginer, que pour n'avoir pas fait vœu de pratiquer les autres exercices de la vie religieuse, on soit pour cela dispensé de ceux qui servent à entretenir la pieté, & à s'affermir dans le service de Dieu. Essais de Morale, Tome 1.

On peut dire que ce reglement particulier Regler les des actions qui se doit faire par l'avis d'un sage & pru- que chacun peur aisément se prescrire & ob- actions de

actions,

l'ordre de

RITE'. REGU

la journée est un puiffant remede contre l'oifiveté.

n y a de la difference

d'agir par coûtume,

& de faire

selle action.

ferver, est un souverain remede contre l'oifiveté, qui est la cause de tant de maux; car comment ce vice si commun auroit-il lieu dans une personne qui a toutes ses heures reglées, & qui sçait à quoi il les doit employer? D'ailleurs, comme par cet ordre on doit aussi se faire une loi de ne rien negliger, mais de faire ce que nous devons avec exactitude, afin de satisfaire à notre devoir ; on employera tout le temps necessaire à chaque action, & à chaque ouvrage; & de cette maniere, ni temps perdu, ni negligence à craindre, on n'oubliera rien; si quelque chose survient qui n'entre point dans l'ordre qu'on s'est prescrit, on le reserve pour les intervalles que l'on peut ménager, les choses que l'on regle ne pouvant jamais être si justes, qu'il n'y ait rien qui soit superflu. Sermon manuscrit.

Comme la vie reguliere est d'ordinaire uniforme, particulierement dans les familles, où l'on fait tous les jours les mêmes choses, & dans un emploi, ou dans les fonctions d'une charge; ce sont pourtant deux choses bien differentes d'agir par coûtume, & de se faire une coûtume & une regle de faire chaque chose avec ordre. Agir par coûtume, c'est se mettre peu en peine de s'acquitter de son devoir, pourvû qu'on fasse ce qui nous est ordonné, sans y apporter toute l'attention qui est necessaire pour le bien faire. Mais établir une regle &, une coûtume de faire les choses par ordre, & en leur temps, c'elt un moyen de les bien faire; comme nous voyons dans tous les arts qu'un ouvrier se rend tous les jours plus habile, par l'exerci-

Cette vie reglée, est la voye commune grande par tie des fi-

ce de son mêtier, & que l'experience & l'habitude lui fair faire les choses plus facilement, & avec plus de perfection. Le même. Cette vie reglée & reguliere est la route qu'ont tenue une infinité de Saints, & la voye droite par où Dieu les a conduits. Car quoi qu'on ne puisse disconvenir, que Dieu en conduit plufieurs par des voyes extraordinaires; il faur cependant avouer que celle-ci est la plus commune & la plus facile. En effet, tous les Saints n'ont pas été des Solitaires, ni des Apôtres, ni des Martyrs. Le plus grand nombre qui peuple maintenant le Ciel, est de ceux qui ont mené une vie commune & ordinaire sur la terre; ils ont été autrefois ce que vous êtes maintenant; & si vous examinez leur conduite, leurs actions, & leur maniere de vie, vous trouverez qu'une grande partie de ceux-mêmes que l'Eglise reconnoît pour Saints, ne s'est pas toujours signalée par de grandes entreprises, par de longs travaux, & par des actions extraordinaires; mais par une vie commune, dans les fonctions d'une charge, dans la conduite d'une famille, & dans les mêmes emplois que vous exercez aujourd'hui. Mais ce que vous y remarquerez de particulier, & en quoi il eft facile de les imiter., & de se former sur leur exemple, c'est qu'ils s'en acquittoient avec une exactitude admirable, c'est qu'ils menoient une vie reglée, & appliquée à remplir leurs devoirs avec une regularité constante, dont ils ne se sont jamais démentis. Vous ver-rez même parmi ces Saints, des Princes & des Souverains, qui avoient un temps marqué pour les affaires, & un autre pour les actions & les exercices de pieté, qui avoient tellement reglé la dépense de leur maison, qu'une partie de leurs biens étoit destinée pour

besoins de l'Etat; vous y trouverez des Ma-gistrats, & des personnes distinguées par leur rang & par leurs dignitez, qui se sont enco-re distinguées aux yeux de Dieupar cer endroit. Tout étoit reglé dans leur maison, leurs perfonnes, leurs domestiques, les prieres, les emplois, le travail. Tout y étoit ordonné par la prudence, & s'y observoit avec une exacte ficelité. Et voilà cette voye facile & admirable par laquelle Dieu les a conduits : Deduxit illos in Sap. 10, via mirabili, comme dit le Sage, en parlant de la maniere dont Dieu conduifit le peuple d'Israël en la Terre promise. L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, Sermon sur ce sujet, dans le troisième Tome des Sermons particuliers.

Ce fera fans doute une grande consolation Con olaà l'article de la mort, de pouvoir vous ren-tion à la dre ce témoignage, que ce n'a point été par voir me passion, par intrigue, ni par aucun mauvais une viere; dessein que vous avez entrepris telle & telle gléc. action; que vous vous êtes embarqué en telle & telle affaire; que vous vous êtes appliqué à tel & tel exercice; mais que toutes ces actions étant dans l'ordre de vos devoirs vous avez fait la volonté de Dieu, & que s'il y a eu quelque défaut dans la maniere dont vous vous en êtes acquitté, du moins elles étoient justes & saintes dans le fond. Vous pourrez même vous assurer que tous vos jours ont été employez au service de Dieu; puisque vous avez suivi l'ordre, qui vous a été marqué par ceux, à qui il vous a adressé pour vous conduire; & que si vous avez manqué en quelque chose, c'est toûjours beaucoup de n'être point tombé dans les desordres, où une vie sans regle vous auroit peut-être engagé. Que si une seule journée saintement reglée se passe non seulement sans crime, mais avec rant de merites; jugez quel poids de gloire, & quelle recompense vous sera dûë à la fin d'une vie si chrétienne, & passée dans un continuel exercice de bonnes actions, telles

que sont celles qui portent un caractère si vi-sible de la volonté de Dieu. Le même. Je veux que dans cette maniere de vie privée & uniforme, on ne fasse pas de si gran- lier dans des actions, que d'autres qui sont d'une pro-fession plus parfaite en soi, comme seroit cel-le des Ecclesiastiques & des Religieux; je veux moyen in-qu'on ne fasse pas tant d'aumônes, ni de silible de s'y suver. prieres, qu'on ne pratique pas dans ce gen- s'y fauvet, de vie les austeritez des Religieux. n'est pas ici question de sçavoir quel état est le plus parfait, & le plus avantageux pour le salut; mais de chercher le moyen infaillible de fe sauver dans celui où la Providence nous a mis: & je dis que c'est d'y être reglé, exact, & fidele dans l'observation des devoirs qui sont attachez à cet état; & que ceux qui en ont embrasse un autre plus parfait & plus saint, ont encore besoin pour s'y rendre saints & parfaits, d'y être reguliers, & d'y suivre l'or-

dre constant qui leur est preserit. Le même. Dès-lors qu'on ne garde nul ordre dans sa Ne vouloit conduite, c'est ce qu'on peut appeller libertina- suivre an ge; parce qu'on ne veut faire que ce qui nous c'est vouplait, ce qui ne manque gueres de dégenerer en loit vivre un déreglement scandaleux; car c'est par là dens le li beninge. qu'on y vient insensiblement : puisque quand on ne peut s'assujettir à nulle regle pour s'acquitter plus fidelement des obligations de son état & de sa Religion, on secone bientor tout-à-sait le joug du service de Dieu, en se dispensant le secours des miserables, & l'autre pour les de tout ce qu'il y a de penible dans les de-

voirs du Christianisme ; & comme le même scrire certaines occupations; mais de se les dépendre ni des personnes ni des temps; on n'a bientôt point d'autre loi, ni d'autre regle de ses actions que son humeur, & le panchant de son naturel; & vous sçavez à quoi il nous porte quand on le suit. Le même.

La douceur & la tran-quillité. qu'on goû-te dans une chrétienne,

Ceux qui sont accoûtumez aux fracas du monde, trouvent une vie unie, & bien reglée, tres-ennuyeuse, & tres-dégoûtante : ont-ils raison d'en juger ainsi? Les gens de bien goûtent dans une vie reguliere, & chrétienne, une joye pure, une tranquillité con-tinuelle : font-ils à plaindre d'avoir en horreur le déreglement des mœurs, & la licence effrenée du siécle ? Les doit-on regarder en pitié, parce qu'ils fuyent le tumulte, eux que Dieu comble de si douces consolations dans la retraite, & dont il adoucit si fort les peines par l'onction qu'il y répand. En ef-fet, il faut bien qu'ils soient heureux, même des cette vie, puisqu'on ne peut s'empêcher, quand on agit sans prévention, de leur por-ter envie; & qu'après avoir joui de tous les plaisirs, on est obligé de se ranger à son de-voir de Chrétien, & d'en venir là comme au seul bien capable de contenter le cœur de l'homme; trop heureux après avoir passé par tous les états les plus agréables, & les plus feconds en joyes mondaines, de reconnoître avecle Sage, que tout n'est que vanité sur la terre, que toutn'est qu'affliction d'esprit sans l'amour de Dieu. Le P. Croiset, dans ses Restexions Chrét. C'est en vue de l'exactitude que Dieu de-

La verita. ble devo-tion con-fifie à être exact & regulier dans fes

dans l'observation de ses préceptes que David s'écrie: Tu mandasti mandata tua custodiri nimis. Vous avez commandé, Seigneur, qu'on observat vos commandemens avec un extrême soin. Ce saint Prophete ne pouvoit fe satisfaire dans ce soin, & il voyoit toû-jours que quelque grand que sût celui qu'il apportoit, il étoit encore beaucoup au-def-sous de celui auquel il se sentoit être obligé. La pieté veritable & solide consistant donc dans cette fidelité à accomplir la loi de Dieu, il en faut tirer la regle sur laquelle on doit examiner tout état interieur, toute maniere de devotion, & toute forme de vie. Cartous les états, toutes les devotions, toutes les pratiques qui nous éloignent de nos devoirs, font mauvais. C'est Dieu même qui le déci-de expressément dans l'Apoire Saint Jean : Epist. 1. Celui, dit-il, qui se vante de le connoître, & qui Joan.c. 2. n'observe point ses commandemens, est un menteur, & la verité n'est point en lui. C'est pourquoi ce même Saint ne dit pas que celui qui est recueilli, bien consolé, & qui a de grands fentimens de devotion, est juste: mais il dit, que c'est celui qui accomplit la justice: Qui fa-Ibid. c. 3. cit justitiam , justus est. Esfais de Morale , Tome 10.

> duite, c'est de s'assujettir non seulement à son devoir en toutes choses; mais encore à la

> maniere de le faire ; c'est-à-dire , de se pre-

mande dans l'exécution de ses volontez, &

Il faur prendre de bonne heure un esprir bonne heu- d'ordre & de regle, afin de faire chaque chose re s'accol-rumerà un en son temps; le dérangement dans l'esprit produit bientôt le dérangement dans les actions. On devient indifférent dans son devoir, dès esprit de regularité qu'on devient irregulier à le faire. D'ailleurs, quand on déplace ses actions, c'est souvent une marque que l'on est partagé entre le bien & le mal, que c'est tantôt l'un, & tantôt l'autre qui l'emporte. Le vrai moyen des'accoûtumer à cet esprit d'ordre & de regle, qui est si necessaire pour former une bonne con-

esprit de liberté regne par tout, on ne veut prescrire & de s'en acquitter à certaines heures, qui partagent de telle forte nos actions en détail, que l'on trouve, quand on les considere en gros, qu'elles forment une vie reglée. Quand on transporte une de ces occupations dans d'autres heures que celles qu'on y avoit destinées, on dérange toute la suite des autres; & ce dérangement est cause qu'on se dégoûte, parce que déplaçant ces actions, il en diminue le prix, & par consequent le goût que l'on avoit à les faire. J'avoue que l'on ne peut pas quelquesois se dispenser d'interrompre la regle que l'on s'est faite, &qu'il peut arriver certaines choses imprévûes & necessaires ausquelles il faut ceder aux dépens de l'ordre; mais quand on fort de la regle par necessité, on y rentre sans peine des qu'on le peut. Ce qu'on ne peut pas dire de ceux qui la quittent par inégalité d'esprit : non feulement il est dangereux qu'ils ne s'y re-mettent point; mais ils courent encore risque de ne s'acquitter en aucun temps de ce qu'ils ont manqué de faire en celui qu'ils avoient destiné pour cela. On n'est gueres éloigné de manquer à son devoir, lorsqu'on l'anticipe par humeur, ou qu'on le differe par relâchement & par paresse. M. J. Pic, livre intitule: L'éducation des Enfans.

Si l'on n'accoûtume les jeunes gens à cet Continuaesprit de regle, ils ne feront aucun progrés, tion du ni dans la pieté, ni dans les sciences. Car s'il jet. est certain qu'ils font plûtôt leur devoir à cet âge-la par habitude que par raison, il est encore plus certain que l'habitude ne se contracte que par la regle. Elle est si necessaire en toutes choses, que sans elle on ne finit presque rien, oudu moins l'on ne fait rien de bien. Cequi doit apprendre à ceux qui sont naturellement impatiens, qui n'ont pas plûtôt commencé une chole qu'ils en sont dégoûtez, & qui agillent fans se prescrire aucune regle, que n'étant pas possible de venir à bout tout d'un coup de ce qu'on entreprend, il faut la patience pour en foûtenir le travail, & la regle pour le bien finir. Il y en a plusieurs qui pour vouloir trop faire àla fois, ou pour vouloir sout faire à contre-temps, ne finissent jamais, & ne sont jamais rien qui vaille. Si l'on veut donc que les jeunes gens travaillent avec succès, & qu'ils a-vancent dans la pieté & dans les sciences, rien n'est plus important que de les regier; c'est-à-dire, après qu'on s'est fixé ce qu'on veut qu'ils fassent, que de choisir le temps dans lequel on veut qu'ils le fassent, de distribuer leurs occupations jusqu'à la moindre, & leurs heures jusqu'à un seul moment. Il faut leur prescrire le temps qu'ils doivent donner à Dieu, celui qu'ils doivent employer à leur étude, celui de leur divertissement, & celui de leurs repas; & toutes les heures ainsi divisées doivent être si inviolablement employées aux exercices marquez, qu'on doit compter d'avoir commis une faute essentielle, & d'être tombé dans un veritable relâchement, lors que sans aucune necessité on en fait un usage dissert de celui que l'on s'étoit prescrit. Le même.

Il est d'une extrême consequence, que nous Le cataltenous appliquions à la pratique d'une régula- re de la rité constante, & à l'observation de nos devenu, est voirs avec un soin plus éclairé, & plus éten- une reguladu qu'on ne fait ordinairement, persuadez luite conque nous devons être, que c'est en cela que sante dans consiste notre persection, & que c'est la sain- ses devoits. teté que Dieu attend de nous dans l'état de vie où sa Providence nous a appellez. On se

REGULARITE'.

de ces agréables dehors plaisent & touchent; & on veut ignorer qu'elles n'ont devant Dieu, ni merite, ni valeur, n'étant que les fruits trompeurs & steriles d'un orgueil secret, qui ne cherche qu'à se satisfaire. N'oublions donc jamais qu'une vie reguliere que la vertu conduit, est un assemblage de merveilles. Le Sage la cherche cette vraye vertu parmi les per-fonnes mêmes qui en font profession, & il a Eccli. 31. peine à la trouver : Quis est bic ? & laudabimus eum, fecit enim mirabilia in vita sua. Mais je puis assurer qu'une vie reguliere, quoi que commune, est le caractere de la veritable ver-

tu. Auteur moderne & anonyme. L'experience fait voir qu'à l'égard des perfonnes qui sommes du monde qui veulent commencer à commen-commen-sent à Ere-fedonner à Dieu, elles ont besoin de pratiques de pieté qui se succedent les unes aux autres,

mécompte aisément dans l'exercice de la vertu, & on en prend souvent les dehors pour
les leur sont d'une grande utilité, quandimé-d'avoir des
me elles ne les feroient pas avec tant de perpratiques
me elles ne les feroient pas avec tant de perpratiques
me elles ne les feroient pas avec tant de perpratiques
me elles ne les feroient pas avec tant de perpratiques
me elles ne les feroient pas avec tant de perpratiques me elles lie les revolutions par le piete de piete fection. Cela fixe la vivacité naturelle d'une reglète, reglète, imagination habituée depuis long-temps à la diffipation : cela les accoûtume à se gêner en des choses qui ne leur sont pas trop agréables; & rien n'est si necessaire au salut que cet empire qui s'acquiert peu à peu sur soi-mê-me, pour saire ce qu'il saut, & non pas ce qu'on voudroit ; cela remplit ces temps vuides, pendant lesquels il faudroit qu'elles s'a-musassent hors d'elles-mêmes avec un danger évident de retourner bientôt à leurs premiers engagemens. Ces pratiques regulieres étant faites par esprit de pieté & de religion, sont d'excellentes satisfactions de leur oissveté passée, & des sources fecondes de merite & de grace pour l'avenir. Le P. Surin , Tome 3. de ses Dialogues spirituels.

## RELIGION,

ETAT RELIGIEUX, VOCATION A CET ETAT: Vœux de Religion, Vêture, Profession, & tout ce qui regarde cette matiere.

### AVERTISSEMENT.

I n'y a point de sujet plus commun & plus ordinaire que celui-ci, puisqu'il n'y a presque point de Communauté Religieuse, où à la prise d'habit, & à la profession, on ne fasse quelque discours, pour representer à celui, ou à celle qui embrasse cet état, le bonheur de sa vocation, les obligations qui y sont attachées, l'importance de s'en bien acquitter, la facilité & l'assurance qu'on a d'y faire son salut; & enfin, les avantages qu'il y a de se consacrer au service de Dieu par les vœux de Religion. Mais on peut aussi juger de là combien cette matiere est vaste, qui fournit une infinité de desseins, de passages, d'autoritez, & de beaux morceaux des Saints Peres, des Livres écrits sur ce sujet, & des Prédicateurs qui ont traité cette matiere. C'est pourquoi comme on ne peut pas tout rapporter, je me suis contenté de recueillir ce que j'ai pu trouver de plus solide & de plus

Nous ne parlerons pourtant qu'en general des vœux qui sont communs à tous les Ordres Religieux, parce que nous avons parlé de la Pauvreté, de la Chasteté, & de l'Obeissance, dans des titres differens, & que ce seroit une chose infinie d'en traiter en détail, comme font les livres composez sur ce sujet. Et pour ce qui regarde les Regles & les Ob-servances Religieuses, nous en avons parlé sous le titre de Regularité ou de vie reglée; & ainsi nous restreindrons ce sujet si ample dans de justes bornes.

Enfin, quoi que tous les Discours qui se font sur ce sujet, s'adressent particulierement à ceux qui s'engagent, ou qui sont engagez dans cet état, ceux qui vivent dans le monde, peuvent encore y avoir part, en les exhortant d'estre fideles & vigilans dans l'observation de leurs devoirs, & de confiderer qu'étant en plus grand danger de leur salut, & en de plus frequentes occasions de se perdre, ils doivent imiter les Religieux dans la retraite, le mépris des choses du monde, la fuite des occasions, &c.

### PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.

I. SUR ces paroles de l'Evangile: Omnis qui gations de cet état. Pour prouver solidement Matt. 19. S'reliquerit patrem, aut matrem, aut fratres, cet avantage incomparable, il n'est pas besoin aut domum, & agros propter nomen meum, centuplum accipiet, & vitam aternam possible. Je trer qu'il est établisser deux principes, qui sont, laisse sur les avantages de l'Evangile : Omnis qui gations de cet état. Pour prouver solidement de longs discours, & je n'ai qu'à vous montage de l'Evangile : Omnis qui gations de cet état. Pour prouver solidement de longs discours, & je n'ai qu'à vous montage de l'Evangile : Omnis qui gations de cet état. Pour prouver solidement de longs discours par l'est pas besoin qu'il se l'est pas besoin de longs discours, & je n'ai qu'à vous montage de longs discours par l'est pas besoin qu'il se l'est pas l'es laisse tous les autres avantages de la vocation Religieuse, pour m'arrêter à celui qui les renferme tous; sçavoir, qu'en embrassant l'état Religieux, on entre en commerce avec Dieu,

à mon avis, également certains & évidens. Le premier, est que Dieu est fidele à tenir sa promesse, pourvû qu'on accomplisse les conditions qu'il exige. Le second, que dans l'état Religieux il est tres-aise d'accomplir ces conditions; d'où il s'ensuit par une conse-& l'on passe un contract solemnel avec lui, tat Religieux il est tres-aise d'accomplir ces par lequel il affure à celui qui se consacre à conditions; d'où il s'ensuit par une consefon service la possession de son Royaume, &
d'un bonheur éternel. Je dis qu'il s'en assure, exprés à mener une vie Religieuse, c'est être
pourvi qu'il remplisse les devoirs & les obiimoralement assuré de son salut; c'est le sujet